

→ POUR UNE PRATIQUE DE L'APPROCHE GENRE DANS LE DÉVELOPPEMENT

Brigitte Biche*

L'approche genre, bien que développée depuis une décennie dans les sphères de la recherche et du développement, peine à s'imposer dans les pratiques. Sa pertinence apparaît pourtant évidente pour atteindre les objectifs de développement. Mais elle suppose une rupture, un changement de position et offre, par la même, des perspectives nouvelles...



PHOTO : LE MONDE SELON LES FEMMES

Les ONG et autres acteurs et actrices du développement définissent parfois, comme bénéficiaires ou comme vecteurs d'opérations spécifiques, des catégories particulières de populations comme les jeunes, les enfants, les handicapés, les femmes... Ils manifestent alors leur souci de ne pas oublier ceux et celles qu'ils désignent ainsi, car il n'y a pas de développement sans démocratie et la démocratie suppose que tous les êtres humains qui constituent la population sont considérés à la fois comme acteurs et bénéficiaires du développement.

"... développement économique et développement social, humain, politique vont de pair. Les interventions des ONG reposent sur une philosophie du développement qui vise à promouvoir le développement du pouvoir des pauvres en les aidant à accroître leurs capacités, l'accès aux ressources..."

LE CONCEPT DE GENRE

Le mot genre est devenu incontournable dans les textes internationaux. Il évoque l'organisation sociale de la différence entre les sexes et celle de leurs rapports. Penser "genre", c'est penser que les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, les rapports sociaux de sexe, sont déterminants dans tout processus social.

Si on dit genre plutôt que de parler de "rapports sociaux de sexe" c'est uniquement parce que l'anglais est la langue la plus utilisée dans les textes internationaux. Or, le mot "sex" y a un sens beaucoup plus restrictif que le mot français "sexe" et les anglophones ne peuvent l'utiliser sans laisser planer la confusion entre "rapports sociaux de sexe" et "rapports sexuels",

contresens bien fâcheux. C'est donc le mot "gender" qui est utilisé par les anglophones et sa traduction immédiate en français est "genre", un mot sans doute porteur, dans la langue dont il est issu, d'une autre culture².

On peut observer dans toute société que les places occupées par les femmes et par les hommes et les rôles sociaux que les unes et les autres jouent ne sont pas seulement – et loin de là – le résultat de la différence physiologique entre les hommes et les femmes. Ils sont le résultat d'une longue construction collective. Erving Goffman écrivait en 1977 : "Dans la société industrielle moderne, comme, semble-t-il, dans toutes les autres, le sexe est à la base d'un code fondamental, code conformément auquel s'élaborent les interactions et les structures sociales [...]" et, plus loin, "Dans toutes les sociétés, tous les enfants sont, à leur naissance, situés dans l'une ou l'autre des deux classes sexuelles [...] le classement initial selon le sexe est au commencement d'un processus durable de triage, par lequel les membres des deux classes sont soumis à une socialisation différentielle"³.

LES FONDEMENTS CULTURELS DANS LA TRADITION JUDÉO-CHRÉTIENNE

Dans le premier livre de la Bible, la Genèse, on trouve deux récits de la création. Le premier dit : "Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu Il le créa, homme et femme Il les créa". Il est intéressant de préciser que le mot hébreu " adam " est un nom commun qui signifie "être humain". La nouvelle traduction de la Bible, publiée en 2001 chez Bayard, en tient compte puisqu'on peut lire : "Dieu crée l'adam à son image, le crée à l'image de Dieu, les crée mâle et femelle..."

Si le récit de la Genèse s'était arrêté là, nous pourrions presque parler déjà d'une approche "genre" ! Mais voilà que le second récit ajoute dit que "Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance", à partir de la terre à laquelle Il insuffla la vie. Dieu se dit : "il n'est pas bon que l'homme soit seul, il faut que je lui fasse une aide qui lui soit assortie". Comme les animaux ne convenaient pas à Adam comme compagne (!), Dieu l'endormit et lui ouvrit le côté pour en extraire une côte dont Il façonna une femme qu'Il offrit à l'homme comme compagne.

* Sociologue consultante.

1 Citation de Cl. Leloup et H. Ryckmans, dans un texte sur "Le rôle des femmes dans le développement" adressé aux ONG francophones du Nord à l'occasion d'une journée de réflexion le 12 janvier (1998) et publié sur le site : <http://www.globenet.org/horizon-local/femmedevt.html>.

2 D'après Annie Labourie-Racapé, dans une intervention au GREP (Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective, 13-15, rue des Petites Écuries, 75010 Paris) en septembre 1997. Cette association, dans le cadre de programmes européens, a organisé un cycle de formation d'agents de développement et de formateurs, intitulé "genre et territoire ou la place des hommes et des femmes dans le développement". Ce cycle, conçu et mis en œuvre par Annie Labourie-Racapé, Éric Pallandre et Brigitte Biche, entre 1998 et 2000 a été l'occasion d'élaborer une réflexion qui se prolonge ici.

3 Erving Goffman, L'arrangement des sexes, traduit de l'anglais par Hervé Maury, Paris, Éditions La dispute, collection Le genre du Monde, 2002. Notons que ce texte n'a été traduit en français que 25 ans après sa parution.

Et l'homme fut très content..." Ce second récit est révélateur de ce qu'étaient les rapports sociaux de sexe aux époques où ces textes ont été écrits. Dans beaucoup de pays, les rapports sociaux de sexe en sont encore à ce stade... Mais le caractère sacré qui a été conféré à ces textes en a figé la forme à ce qu'elle était à cette époque et a ainsi entériné et légitimé la domination de l'homme sur la femme...

Annick de Souzenelle⁴ confirme que le texte hébreu de la Genèse peut livrer un autre sens au récit de la création de l'humanité : pour elle, Dieu a créé l'être humain à son image, à la fois masculin et féminin, et il l'a invité à se retourner sur lui-même (sur le côté) pour découvrir qu'il portait en lui-même et le masculin et le féminin...

DANS D'AUTRES TRADITIONS

L'anthropologue Françoise Héritier tente de comprendre cet invariant de la domination des hommes sur les femmes, qu'elle a constaté dans toutes les sociétés. (Elle parle de la "valence différentielle des sexes"⁵.) Elle relatait au cours d'un séminaire du MAGE⁶, le récit qu'elle a recueilli en Afrique de l'Ouest, d'un mythe de la création de l'humanité : "Dieu a créé l'humanité en deux groupes totalement séparés d'hommes et de femmes. Les hommes enfantent des garçons, les femmes enfantent des filles. Hommes et femmes ont les mêmes activités, les mêmes aptitudes, les mêmes comportements, mais ils vivent séparés. Dieu a cependant donné le désir aux hommes, qui copulent pour le plaisir avec des femmes consentantes. Dieu en est fâché et pour empêcher ces rapports qui détruisent son bel ordre, il étale un tapis de feuilles sèches entre les deux groupes afin d'entendre ce qui se passe. Les hommes humectent les feuilles sèches pour pouvoir passer sans que Dieu s'en aperçoive. Celui-ci les surprend cependant et décide que désormais, hommes et femmes vivront ensemble avec tous les inconvénients que cela implique, perdant de la sorte le plaisir de l'entre-soi du genre. Il ajoute que les hommes étant les plus fautifs, ils perdraient le plus en perdant leur pouvoir d'enfantement. Seules désormais les femmes enfanteraient les enfants des deux sexes."

Ce mythe illustre ce que Françoise Héritier développe dans son dernier livre⁷ : depuis le moment où ils ont pris conscience de leur humanité, les hommes savent qu'ils doivent passer par le corps des femmes pour se reproduire. Cette puissance de reproduction, que seules les femmes possèdent, a amené les hommes à s'approprier le corps des femmes pour "récupérer" leur progéniture (puisqu'il faut neuf mois pour faire un enfant, plus quelques-uns encore pour qu'il soit "tiré d'affaire"). Il y a là source de tension entre puissance d'engendrer et pouvoir de décider... Et c'est à partir de cette tension que l'on peut comprendre l'organisation du marché matrimonial dans différentes sociétés.

LES MOTS POUR LE DIRE...

La langue française elle-même, façonnée, organisée et réglementée au cours des siècles par des grammairiens masculins, ne nous facilite pas la tâche aujourd'hui : quand on dit "l'hom-

me", on veut dire "l'Homme" universel qui ne se divise pas en catégories. Mais nous oublions, derrière ce mot qui désigne à la fois l'humain et le masculin, que l'humanité est fondamentalement bipolaire et "qu'un homme sur deux est une femme !"⁸... De multiples exemples des difficultés à nommer les personnes au féminin se rencontrent quotidiennement, qui illustrent (et parfois renforcent) l'invisibilité des femmes ou l'interdiction sémantique de la féminité, car le neutre n'existe pas et ce qui n'est pas nommé au féminin est nommé au masculin. Et on est en droit de considérer que ce qui n'est pas nommé n'existe pas. Il est difficile de penser qu'il y a des hommes et des femmes derrière les mots soi-disant neutres qui désignent des catégories de populations, comme "acteurs", "élus", "décideurs", "jeunes", "seniors", etc.⁹

Il est utile de préciser que les distinctions que l'on peut faire à partir des critères d'âge, de milieu social, de race, de richesse, de situation professionnelle, etc. sont toutes relatives. Les frontières entre les catégories ne sont pas étanches et des changements peuvent intervenir pour une même personne ou pour un même groupe social : on vieillit, on s'élève ou l'on s'abaisse dans l'échelle sociale, les métissages estompent les différences raciales... Bref, les catégories de classement du genre humain sont floues. Un seul critère est fixe tout au long de la vie et constant dans l'histoire (en dehors de cas très rares ou d'interventions chirurgicales) : celui du sexe. Or, les femmes,



PHOTO : LE MONDE SELON LES FEMMES

- 4 Souzenelle (de) A., 1997, *Le féminin de l'être, pour en finir avec la côte d'Adam*, Albin Michel.
- 5 Héritier Françoise, 1996, *Masculin / Féminin. La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris.
- 6 *Les Cahiers du Mage 3-4/97 - Marché du travail et genre*, Groupe de recherche du CNRS, journée du 28 novembre 1998.
- 7 Héritier Françoise, 2002, *Masculin / féminin, tome 2, dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob, Paris.
- 8 Selon le mot de Roger-Pol Droit dans le titre de l'article du Monde du 20 février 1998 qu'il consacrait à la présentation du livre de Sylviane Agacinski, *Politique des sexes, au Seuil*.
- 9 Lire à cet égard *Femme j'écris ton nom*, guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonction, Documentation française, CNRS et Institut national de la langue française. Outre les listes des noms des métiers, titres, grades et fonctions au masculin et au féminin, cet ouvrage explique les nécessités et les difficultés culturelles de cette féminisation. L'argumentaire en est précieux.

pas plus que les hommes ne constituent une catégorie sociale. Erving Goffman parle d'ailleurs de "classes sexuelles".

C'est sur cette évidence que s'appuie la nécessité de généraliser l'approche genre à toutes les études, analyses, actions entreprises pour quelque catégorie sociale que ce soit. Il est en effet non seulement pertinent, mais indispensable, d'élargir l'approche genre à toutes les catégories sociales et notamment aux catégories sociales fragilisées ou minoritaires, comme les enfants, les handicapés, les minorités ethniques, etc. Dans tous ces groupes sociaux, il y a ou il peut y avoir des hommes et des femmes qui, outre les caractéristiques liées à leur appartenance au dit groupe, sont pris dans des rapports sociaux de sexe.

L'INÉGALITÉ EST UNE RÉALITÉ¹⁰

L'inégalité est observable : toutes les études montrent l'évidente inégalité entre les hommes et les femmes dans la société en général. Les données statistiques sont toujours en défaveur des femmes que ce soit sur le plan de l'emploi, des salaires, du poids des tâches domestiques, des déroulements de carrière¹¹. L'inégalité est également intériorisée : cette intériorisation se manifeste dans un leitmotiv : chaque femme cherche à concilier vie familiale et activité professionnelle. Ce souci qui devrait être le souci de tout être humain confronté à la recherche de l'équilibre entre ses différents rôles est à l'évidence un souci spécifique de femme. Tout projet de formation, de remise au travail ou de création d'activité est soumis à cette exigence intériorisée par la femme que c'est à elle et à elle seule (qu'elle soit ou non seule à assumer la charge de famille) que revient le souci de l'organisation domestique et familiale globale. Il est clair qu'elle ne peut rien décider concernant sa vie professionnelle sans tenir compte des autres rôles qu'elle estime devoir jouer.

Face à cette réalité, trois exigences s'imposent :

- *Rendre visible* - Nommer et mettre en évidence les situations et les contributions spécifiques des femmes et des hommes. Il faut bannir l'utilisation d'un vocabulaire neutre, l'homme, les actifs, les acteurs, les jeunes, qui fait référence le plus souvent au genre masculin, n'inclut pas les deux pôles de l'humain, et n'aide pas à penser aux hommes et aux femmes. Il faut donc veiller à décrire toujours la double réalité : des statistiques sexuées, des énumérations au masculin et au féminin, ceci permet la prise en compte d'éléments parfois oubliés...
- *Reconnaître la valeur égale des activités des hommes et des femmes* - Penser en termes de "valeur égale" c'est considérer l'ensemble des activités humaines : domestiques, familiales, parentales, sociales, professionnelles, etc. comme également nécessaires socialement et économiquement, quelle que soit la personne qui les accomplit et qu'elles soient rémunérées ou non.
- *Passer tout ce que nous analysons et entreprenons au crible des questions suivantes (avant, pendant et après) :* Où sont les hommes, où sont les femmes ? Que font les hommes, que font les femmes ? Quelle est l'organisation

du temps des femmes et des hommes ? De quelles ressources (de toute nature) disposent les femmes et les hommes ? Qui (femmes et/ou hommes) va bénéficier directement de l'action ou du projet de développement ? Quels seront les effets induits par l'action ou le projet de développement, sur les femmes, sur les hommes, sur les rapports sociaux de sexe ?

UNE LOGIQUE DE TRANSFORMATION SOCIALE ET DONC... DES RÉSISTANCES AU CHANGEMENT

Lorsqu'on parle de genre, non seulement la question de la situation des hommes est posée en même temps que celle des femmes, mais il devient possible de penser que la qualité des relations entre les hommes et les femmes a beaucoup à gagner de cette lutte pour une égalité entre les sexes. Les hommes devront certainement renoncer à une série de privilèges, mais les femmes devront également renoncer à des positions basées sur la nécessité d'être protégées de la domination ou de compenser cette domination. Un article du Monde du 18 octobre 2001 rappelait que, pour l'anthropologue Maurice Godelier, "il n'existe pas de société inégale sans violence et aussi sans consentement".

Sur cette question de l'inégalité entre les hommes et les femmes, il n'y a pas en effet d'un côté tous les hommes et eux seuls, dominateurs voire bourreaux et de l'autre toutes les femmes et elles seules, dominées voire victimes. Nous tous et toutes, femmes et hommes, nous sommes pris, dans chacune des sociétés où nous vivons, dans ce système des rapports sociaux de sexes, fondé sur l'inégalité entre les sexes et sur la domination de l'un sur l'autre et nous participons, plus ou moins, à la pérennisation de ce système...

Jacques Maître, sociologue des religions, au cours d'un débat dans le cadre du colloque organisé à Sciences Po Paris, en mai 2002 sur le thème "genre et politique", intervenait sur la place des femmes dans l'Église catholique. À une question de la salle sur la probabilité pour l'église catholique, étranglée par la pénurie de prêtres, d'accepter d'ordonner des femmes, il répondait vertement que, même à la dernière extrémité, l'Église catholique n'accepterait jamais ce bouleversement qui remettrait en cause tout l'équilibre de ses dogmes et de son système.

¹⁰ Remarque sur les actions entreprises spécifiquement en direction des femmes : Françoise Héritier estime que ces actions dites "de rattrapage" (qu'on nomme, dans le cadre des programmes européens, des actions "de discrimination positive"), ne permettent pas d'espérer avancer vers une réelle égalité, dans la mesure où il se produit toujours en aval une autre poche où se développe l'inégalité.

¹¹ À noter l'événement que constitue en France la parution en 2001, par l'Insee, de l'ouvrage Femmes et hommes, regards sur la parité. Ce document livre, pour la première fois de façon comparative entre hommes et femmes les données qui précédemment étaient produites seulement pour les femmes. Il a été réédité en 2004.

¹² Le Monde du 7 août 2004 reprend l'accusation que la hiérarchie catholique formule contre les arguments féministes : "Pour éviter toute suprématie de l'un ou l'autre sexe, on tend à gommer leurs différences, considérées comme de simples effets d'un conditionnement historique et culturel. Dans ce niveau, la différence corporelle, appelée sexe, est minimisée, tandis que la dimension purement culturelle, appelée genre, est soulignée au maximum et considérée comme primordiale".

Deux ans plus tard, le quotidien Le Monde du 7 août 2004 fait état d'un document adressé par le Vatican aux 4 000 Évêques de l'Église catholique du monde entier et qui dénonce de façon extrêmement forte ce concept de genre¹². Dans la même parution, la sociologue Danièle Hervieu-Léger analyse cette attaque en ces termes : "au moment où [l'égalité des sexes] commen[ce] à être reconnue, l'Eglise craint qu'elle ne désorganise complètement son système d'emprise".

L'approche genre suppose une conception de l'égalité qui n'est plus être pareil, être le même que la catégorie dominante. Danièle Hervieu-Léger ajoute : "Mais les femmes qui se battent pour l'égalité n'ont jamais nié qu'il y ait une différenciation des sexes ! Toute la question est de savoir si on maintient ou non une différenciation sociale et juridique sur la base d'une différenciation biologique qui est irrécusable."

LES PERSPECTIVES OUVERTES PAR L'APPROCHE GÈRE

Au niveau d'un territoire, d'un village, d'un projet de développement, l'approche genre conduit les acteurs et actrices du développement à s'interroger sur les types d'activité, les besoins et les ressources des femmes et des hommes et à examiner leur participation respective aux projets et actions. Cette approche les amène également à s'interroger sur les bénéfices qu'en tireront les femmes et les hommes en termes politique, économique, social, culturel... Mais il faudrait aussi s'interroger sur les conséquences néfastes, pour l'ensemble des habitants du territoire, du fait de se priver du regard et de la participation de l'une des deux composantes de la population. Il ne s'agit pas seulement de "ne pas oublier les femmes", il s'agit de se demander ce que l'ensemble des humains y perdra si l'on oublie d'en considérer la moitié. Et de regarder ce que femmes et les hommes ont à gagner à cette transformation.

Faire avancer l'égalité entre hommes et femmes entraîne inévitablement des glissements des positions et des rôles des uns et des autres et ces glissements supposent des acceptations et des renoncements.

Deux illustrations simples dans la société française :

- On a vu les effets de la loi sur l'égal accès des hommes et des femmes aux fonctions électives, qu'on appelle "loi sur la parité" : des hommes doivent renoncer à être candidats et laisser place à des femmes sur les listes électorales. Parallèlement, les femmes doivent se préparer à assumer les responsabilités électives.
- Progresser dans l'équilibre des rôles des deux parents dans l'éducation des enfants, c'est amener les pères à assumer plus de tâches matérielles et domestiques mais c'est aussi reconnaître qu'en cas de divorce, ils peuvent, autant que les mères, prétendre à assumer la garde de leurs enfants.

Il n'y a pas de dynamique de développement sans place reconnue aux deux pôles de l'humain : les femmes et les hommes, et la qualité du développement dépendra largement de la reconnaissance de ces deux pôles, de la valorisation des compétences des femmes et de leur participation réelle aux différentes

instances de décision. Il s'agit de faire en sorte que les situations différentes vécues par les femmes et les hommes, qui résultent de constructions sociales et culturelles, soient examinées, observées, prises en compte dans toute démarche d'analyse des sociétés, de mise en place de mesures politiques, économiques ou sociales ou de mise en œuvre d'actions. Mais, effectivement, cela comporte des risques, car cela dévoile ce qui était occulté, cette démarche ne manque pas de remettre en question certains aspects de l'organisation sociale. Elle peut bousculer les rapports sociaux entre les sexes.

Françoise Héritier et le psychanalyste Miguel Bensayag, dans le cadre d'un dialogue sur France Culture¹³, disaient que les hommes renonceront à leurs privilèges seulement s'ils peuvent espérer accéder à un modèle de bonheur supérieur. Le psychanalyste nommait ce bonheur supérieur, alternatif à l'actuel rapport dominant / dominé, le modèle de la "fragilité partagée". L'anthropologue estimait qu'il faudra sans doute des millénaires pour que soit réalisée totalement l'égalité entre les hommes et les femmes sur l'ensemble de la planète. On peut aussi penser qu'une accélération de l'histoire est possible et que les efforts de l'Union européenne, des ONG et de beaucoup d'autres hommes et femmes contribuent à ce que Françoise Héritier considère comme une révolution des modes de pensée aussi fondamentale que la révolution copernicienne¹⁴. Pour elle et pour nous, l'égalité est possible, mais pour qu'elle soit réalisable, il faut qu'elle devienne pensable. ■■



¹³ Émission Libre échange, le dimanche 17 novembre 2002.

¹⁴ Copernic a découvert au début du XVIème siècle que l'univers ne tourne pas autour de la terre, mais cette réalité n'est devenue pensable qu'au XVIIIème siècle.

→ LA DIMENSION GENRE DANS LES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Fatou Sarr*

La pleine participation des femmes au développement constitue un enjeu fondamental pour le développement des pays pauvres. Il faut une prise en compte systématique de la perspective genre dans les projets.



Selon la Commission économique pour l'Afrique "Les inégalités entre femmes et hommes sont coûteuses non seulement pour les femmes, mais également pour les enfants et de nombreux hommes. Elles se traduisent par la baisse de la production (PIB), un faible niveau de développement des ressources humaines, des loisirs et un bien-être moindres". Même la Banque Mondiale reconnaît que "Les disparités entre femmes et hommes imposent des coûts de développement ...²".

Des politiques et programmes qui perpétuent l'inégalité entre les sexes sont donc un frein au développement. A l'inverse, la réduction des disparités entre femmes et hommes et la suppression des inégalités, ainsi que l'investissement dans la productivité et l'habilitation des femmes, permettent d'améliorer la qualité de la vie, de réduire la mortalité juvénile et maternelle, la propagation du VIH/Sida et les niveaux de pauvreté.

GENRE ET DÉVELOPPEMENT, QUELLE SIGNIFICATION ?

L'Afrique possède le niveau de développement humain le plus faible, de toutes les régions du monde, et le revenu par habitant n'a cessé de chuter depuis 1980.

Les Programmes d'ajustement structurel (PAS) qui ont été engagés depuis le début des années 1980, avaient comme objectif d'équilibrer les comptes internes et externes ; mais plus de vingt ans après, on ne peut pas affirmer que ces mesures aient permis d'asseoir une dynamique de croissance, ni que la pauvreté soit en voie d'éradication. Au contraire, l'Afrique est confrontée à des problèmes de pauvreté croissante, de santé, de conflits armés, etc. Elle connaît le taux de mortalité maternelle le plus élevé du monde. La malnutrition touche un tiers des enfants. Le VIH Sida constitue l'une des menaces majeures pour la santé des populations, il touche près de 20 millions de personnes. Les conflits armés ont fait près d'un million de victimes au Rwanda. Selon les estimations du Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés, entre 1985 et 1995, le nombre de réfugiés et de déplacés a été multiplié par quatre pour représenter 12 millions de personnes, soit 40% du total mondial.

Face à tous ces défis, il est indispensable d'accélérer la croissance économique pour faire reculer la pauvreté et instaurer un développement durable. Mais la croissance économique ne peut se faire sans des ressources humaines alphabétisées et bien formées ayant un bon état de santé. Et les stratégies à mettre en place ne peuvent exclure plus de la moitié du potentiel humain constitué par les femmes ; c'est pourquoi, l'un des défis les plus considérables, dans ce dilemme du développement à plusieurs facettes, concerne l'inégalité entre femmes et hommes.

IMPLICATIONS DE LA NON PRISE EN COMPTE DE L'ANALYSE GENRE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Dans certaines zones périphériques, au Sénégal, entre 15 et 49 ans, il y a moins de femmes que d'hommes ; ce qui s'explique par les mariages précoces et les taux de mortalité maternelle estimée à 1 200 pour 100 000 naissances vivantes contre 510 pour le reste du pays. Les risques sont certes liés aux insuffisances des structures de santé, à l'analphabétisme, à la rareté des ressources financières, mais aussi aux rapports de genre. Les programmes visant à réduire la mortalité maternelle piétinent parce qu'on les néglige.

Les femmes, dépourvues de ressources monétaires sont très dépendantes de leurs époux ; ces derniers n'acceptent souvent de payer que la première consultation pré-natale (CPN) pour être édifiés sur l'état de grossesse de leur épouse. Ils ne voient pas l'intérêt de payer les suivantes. Au-delà de la construction de structure de santé, les programmes doivent comprendre que le besoin pratique d'aller en consultation est subordonné à un besoin stratégique qui est la détention de ressources financières.

L'inégalité des rapports homme/femme dans la gestion de la sexualité est aussi un des principaux facteurs de la diffusion des MST/sida. Le rôle de l'homme pour l'acceptabilité et la continuité de l'utilisation des préservatifs est souvent déterminant.

Une politique prenant en compte le genre exige une démarche pouvant donner aux femmes l'autonomie et le choix de la gestion de leur sexualité, par un accès moins coûteux aux préservatifs féminins.

...DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS

Dans la plupart des pays subsahariens, les femmes sont en grande partie responsables des activités de transport en milieu rural, qui englobent les corvées de portage de produits destinés à la consommation du ménage. Chercher du bois, de l'eau et s'adonner aux travaux d'une agriculture de subsistance nécessite beaucoup de temps et d'efforts physiques, car les circuits de déplacement ne sont pas aménagés pour permettre un accès facile.

Les programmes d'infrastructures routières semblent ignorer cette réalité. Les politiques d'investissement obéissent davantage à une logique administrative qu'à une logique économique.

* Chercheuse à l'Ifan - Université Cheik Anta Diop Dakar.

1 Commission Economique pour l'Afrique, rapport 2001.

2 World Bank (2002a), Ghana: Strategic Country Gender Assessment (Briefing Note for the Ghana Poverty Reduction Strategy), 14 January 2002.

Elles concentrent leurs efforts sur les grands axes qui relient les centres urbains. Ainsi, globalement, la réalisation de routes bénéficie plus aux hommes qu'aux femmes du fait d'une mobilité différenciée. La distribution des rôles veut que les hommes soient, avant tout, responsables des déplacements effectués en dehors du village, alors que les femmes, à cause de leur responsabilité familiale, empruntent moins que les hommes les grands axes.

Outre les questions des infrastructures, les femmes sont souvent handicapées par le fait de ne pas posséder ou de ne pas avoir accès aux moyens de transport.

Dans certaines régions, les femmes conseillères rurales ne peuvent participer aux réunions importantes parce qu'elles ont la charge des travaux domestiques et ne peuvent quitter la maison qu'une fois ces tâches accomplies. Contrairement aux hommes, qui disposent de bicyclette et de plus de temps libre, elles n'ont comme solution que la marche à pied pour se déplacer.

L'analyse de la réglementation du transport du point de vue du genre appelle certaines observations en ce qui concerne la sécurité des biens et des personnes car les conditions de transport affectent différemment les femmes et les hommes.

La tragédie du bateau le Joola du 26 septembre 2002 a fait officiellement 1 800 morts. Sans doute on ne saura jamais le nombre de femmes ayant péri dans ce naufrage, mais on sait qu'elles étaient nombreuses à utiliser le bateau pour le commerce de produits de cueillette et halieutiques. Les nombreux vols durant le trajet, les obligeaient souvent à rester dans la cale du bateau pour surveiller leur marchandise ; ainsi, en cas d'accident elles n'avaient aucune chance de s'en sortir, la seule passerelle remontant le pont, étant trop étroite.

Il est nécessaire d'établir une réglementation qui prenne en compte les spécificités des catégories sociales : car des femmes lourdement chargées ayant avec elles enfants et bagages, ne devraient jamais faire une traversée en fond de cale.

...DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Les femmes n'ont pas accès au même titre que les hommes à la terre ou au matériel agricole. Parfois, les politiques en sont responsables. Avec les aménagements des rizières dans la vallée du fleuve Sénégal, les femmes ont été les grandes perdantes. Elles ont été privées des terres de décrues qu'elles exploitaient traditionnellement pour ne plus servir que de main d'oeuvre d'appoint. Sur les premières terres aménagées (soit 3 200 ha), il n'était prévu de donner que 10 ha aux femmes (soit 0,3%).

Les politiques de crédits agricoles sont moins favorables aux femmes parce qu'elles ne sont pas propriétaires des terres et ne se trouvent pas en général dans les coopératives masculines vers lesquelles tous les crédits sont canalisés. Les coûts élevés des transactions, l'exigence de garantie, les règles de remboursement, et la pratique de corruption découragent les femmes. A cela, il faut ajouter parfois la contrainte de devoir obtenir l'autorisation de l'époux.

...DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

Parmi les femmes éleveurs, on compte de plus en plus de grandes propriétaires de gros bétail. Cependant, comme l'élevage est conçu comme une activité masculine, les femmes ne sont jamais invitées à des rencontres sur des questions tech-



niques. Les structures d'intervention ne connaissent même pas leur existence. Dans la zone de Kaolack, au centre du pays, elles représentent 80% des propriétaires des petits ruminants comme les ovins, mais seuls les hommes sont en contact avec les structures d'intervention, et les techniciens de l'élevage ; ce qui limite l'accès des femmes aux informations et connaissances nécessaires à la gestion de leurs ressources. Par ailleurs, victimes des contraintes socioculturelles qui régissent leur statut dans la société, les femmes sont obligées de s'en remettre à leurs maris pour commercialiser le bétail ; ceux-ci détournent les recettes sans qu'elles ne puissent réagir.

...DANS LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES NOUVELLES

L'observation de ce qui se passe dans le secteur artisanal au Sénégal révèle, qu'avec l'introduction de technologies nouvelles, il s'opère une exclusion progressive des femmes de secteurs qu'elles ont toujours contrôlé : le tannage du cuir, la transformation des céréales, etc. Cela ne va pas sans modifier les rapports de pouvoirs au sein de la communauté.

... DANS LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DES CÉRÉALES

La transformation des céréales a toujours été une activité exclusivement féminine, mais des projets de développement et de modernisation du secteur ont permis aux hommes de s'imposer par de rabaisser les femmes au rang d'employées, parce que les coûts d'installation sont trop élevés pour elles. Une enquête de l'ACDI, effectuée en 1999 au Sénégal, a montré que sur les 17 unités de production seules 4 appartenaient à des femmes³.

... DANS LE SECTEUR DE LA TANNERIE

La commune de Louga au Sénégal, grâce à un partenariat avec la ville de Millau (France), avait entrepris de moderniser une tannerie traditionnelle. Ce projet a eu comme principal résultat d'exclure les femmes de la production et de la commercialisation des peaux qui étaient sous leur seule responsabilité. Le projet a décidé de s'adresser aux hommes qui ont fini progressivement par contrôler l'unité de production, ils sont devenus les interlocuteurs privilégiés des autorités municipales. Les femmes qui s'occupaient de toutes les tâches ont fini par ne plus en effectuer que deux sur onze. La perte du contrôle de la production et de la commercialisation a largement affecté la position sociale des femmes du fait de la perte de l'autonomie financière.

³ Faisabilité du projet d'appui aux opérateurs de l'agro-alimentaire au Sénégal : étude de la dimension égalité des sexes. Agence Canadienne pour le Développement International - ACDI / Sénégal 1999.

...DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le système scolaire est généralement caractérisé par une inégalité manifeste entre garçons et filles. Entre autres problèmes, on peut citer les surcharges de travail domestique, l'offre scolaire insuffisante, l'éloignement des écoles, les conditions de travail (absence de toilettes convenables, etc.). Cette analyse a conduit à la création de programmes de scolarisation des filles que l'on retrouve presque partout en Afrique. Mais une analyse fine de la situation dans la perspective genre permet aussi de déceler dans certaines communautés, notamment celles d'éleveurs, que les rôles et responsabilités qui sont assignés aux jeunes garçons tels que conduire les troupeaux aux pâturages les empêchent d'aller à l'école. Dans ces contextes particuliers, il est nécessaire de songer à des programmes spécifiques au profit des garçons.

... DANS LE SECTEUR DE LA GESTION DE CONFLITS

Très peu de programmes accordent l'attention requises aux femmes dans la gestion des conflits. Sans doute ils ignorent que dans bien des sociétés africaines, ce sont les femmes qui sont les gardiennes des religions traditionnelles qui continuent à influencer les pratiques. La non-maîtrise des rôles et responsabilités de chaque catégorie de sexes est sans doute un obstacle à la réussite de ces programmes.

Par exemple, dans le conflit casamançais, au Sénégal, les femmes prêtresses ont joué un rôle fondamental dans le déclenchement de la crise, car c'est à elles que revient la responsabilité de recueillir le serment des combattants et aussi de les délier de ce serment le moment venu...

Outre cet aspect, les programmes de démobilisation et de réinsertion (DDR) oublient parfois que les hommes ne sont pas les seules personnes concernées par la réinsertion et la réintégration. Les femmes, au même titre que les hommes, ont été impliquées dans la crise comme actrices et comme victimes. Certaines sont des combattantes, d'autres ont été enlevées et destinées à l'esclavage sexuel. Selon les statistiques de Handicap International, 24% des victimes des mines en Casamance au Sénégal sont des femmes.

LA PARTICIPATION AUX PRISES DE DÉCISIONS

La démocratie enregistre des progrès dans un certain nombre de pays. Quand il y a eu passation de pouvoir, elle a pu se faire pacifiquement (Cap Vert, Bénin, Ghana, Sénégal). Le début du pluralisme politique ouvre la voie à une plus large participation des acteurs et à une meilleure prise en compte des diversités. Mais pour le moment les instances de décision sont, dans leur large majorité, dominées par les hommes.

La représentation des femmes dans les Parlements est inférieure à 8 % ; pourtant, le regard porté sur les dynamiques sociales montre que les organisations les plus porteuses sont celles des femmes, qui par ailleurs, par la diversité de leurs activités économiques et sociales, constituent des piliers pour la survie de nombreuses communautés où les hommes ont émigré ou sont engagés dans des conflits. En RDC, 80% de la prise en charge des familles est assurée par les femmes⁴.

La participation des femmes à l'exercice du pouvoir, au-delà des principes élémentaires de démocratie, du respect des principes de justice sociale et d'équité, apparaît aujourd'hui comme un enjeu fondamental pour le développement économique et social des pays du Sud où elles sont les principales actrices du déve-



loppement. C'est pourquoi l'intégration du genre dans l'élaboration des budgets est devenu une exigence incontournable.

Mais l'exclusion des femmes prend des formes pernicieuses. Il faut parfois remonter aux constructions sociales pour déconstruire des croyances qui affectent leur présence dans les espaces où les décisions se prennent.

A Bandomba, dans un village du Sénégal Oriental, à la frontière avec la Guinée, il m'est arrivée d'être brutalement poussée par des jeunes hommes, parce que, épuisée par 700 km de trajet, j'ai voulu m'asseoir sur le mirador de la place du village. Ce geste brutal des jeunes du village était destiné à me sauver, car il était interdit à toute femme de s'y s'asseoir sous peine d'être atteinte de stérilité définitive.

Dans un milieu où la plus grande malédiction pour une femme est celle de ne pouvoir enfanter, aucune jeune femme n'osait s'approcher de cet espace où toutes les décisions du village se prenaient. En fait, nous avons fini par comprendre qu'il s'agissait d'un mode subtil d'exclusion des femmes des espaces publics pour ne laisser la gestion des décisions collective qu'entre les mains des hommes.

CONCLUSION

Tous les enjeux des secteurs passés en revue renvoient à des rapports de pouvoir. D'où l'intérêt de l'analyse genre.

Toutes les interventions, qu'elles visent des femmes, des hommes, ou la population dans son ensemble, indépendamment des secteurs techniques dont elles peuvent relever, touchent des êtres humains, des hommes et des femmes qui ont des relations entre eux et qui se répartissent des ressources et des responsabilités. Par conséquent, toutes les interventions relevant d'organismes ou de pays ayant souscrit à l'objectif de promotion de l'égalité entre hommes et femmes doivent intégrer le concept de genre.

Il est important que les acteurs du Nord qui interviennent dans le champ du développement fassent leur propre mutation, pour plus d'égalité entre les sexes dans leurs propres institutions. Quand il y aura autant de femmes et d'hommes dans les instances de prise de décisions, acquis aux principes de l'égalité des sexes, les pays du Nord seront plus à même d'appuyer le développement au Sud. Ce n'est pas un hasard si les pays nordiques sont les plus engagés dans la lutte contre les discriminations faites aux femmes et sont ceux dont les programmes intègrent davantage le genre. La présence significative de femmes dans les gouvernements et les parlements, mais aussi d'hommes acquis au principe de justice et d'égalité de genres y est probablement pour quelque chose. ■■

⁴ Stratégies d'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement en R.D.C - République Démocratique du Congo, novembre 2003.

→ LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES FEMMES EN MILIEU RURAL POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Kouame Pétionille**

Le renforcement des capacités des populations rurales féminines peut constituer un point de départ pour permettre aux femmes de mieux se valoriser au sein de leur communauté. L'expérience du projet PACIL1 et du groupement des femmes de Kocoumba¹.



PHOTO : PACIL

On s'attend généralement à ce que la plupart des projets de développement qui sont élaborés en tenant compte de l'aspect genre fassent la promotion de relations plus équitables entre l'homme et la femme. Les agents de développement vont s'atteler à ce que qu'il y ait une certaine proportion de femmes dans l'effectif des bénéficiaires, soit en aidant à la création de groupements féminins, soit en veillant à ce que les femmes fassent partie des différents comités dans le village.

Cependant, quels rôles jouent-elles véritablement dans ces instances de décisions villageoises ? Sont-elles capables, sinon autorisées (par leur époux) à prendre au même titre que les hommes des décisions pour l'ensemble de la communauté ? Peuvent-elles prendre l'initiative d'entreprendre des démarches en dehors du cadre villageois auprès de structures d'appui pour le développement du village ?

INTÉRÊTS PRATIQUES ET STRATÉGIQUES

En réalité, dans ces projets, à cause des évaluations presque quotidiennes du bailleur, les agents de développement veulent des résultats maintenant et tout de suite. Dès lors, cette attitude fera que les objectifs du projet seront orientés plus ou moins vers la satisfaction des intérêts pratiques au détriment des intérêts stratégiques des femmes c'est-à-dire les intérêts liés à la position de subordination de la femme par rapport à l'homme (l'accès et le contrôle des ressources naturelles, les moyens de production, l'accès aux nouvelles technologies et à l'information).

Les agents vont plutôt s'intéresser aux difficultés liées à l'approvisionnement en eau potable et en bois de chauffe, à la transformation des produits agricoles ou tout simplement à tout ce qui se rapporte à l'allègement des tâches domestiques. Tous les efforts sont tournés vers les réalisations physiques même si l'assouvissement des deux sortes d'intérêts (intérêts pratiques et stratégiques) sont inscrits dans les objectifs du projet.

Il serait plus pertinent en plus de ce qui touche aux réalisations physiques, d'œuvrer dans le sens du renforcement des capacités des femmes en prenant en compte les intérêts stratégiques pour leur donner une chance de pouvoir décider de leur avenir. Travailler aux intérêts stratégiques des femmes implique un effort de longue haleine qui ne peut se faire qu'à travers le renforcement des capacités des femmes.

L'EXEMPLE D'UNE EXPÉRIENCE VÉCUE

Kocoumba est un village situé dans le Département de Dabakala². Dans ce village, à l'image de toute la région, le poids des coutumes et de la tradition sont tels que les femmes ont des difficultés à émerger. Il faut compter avec le mariage précoce des filles, le faible taux de scolarisation (surtout des filles), l'excision, l'analphabétisme... Habituellement, les femmes sortent rarement du cadre du village pour aller faire des courses en ville. En dehors de l'environnement villageois, elles n'ont plus d'autres références.

Dans ce village, pour participer à une réunion, une femme doit avoir l'autorisation de son époux même s'il s'agit d'une réunion de femmes. Les hommes sont convaincus que les agents de développement viennent mettre des idées révolutionnaires dans la tête de leurs femmes. Lorsque le groupement informel des femmes de Kocoumba a accepté de collaborer au projet que nous leur proposons, cela ne s'est pas fait sans heurts.

Toutefois après plusieurs séances d'animation, les femmes ont identifié un certain nombre de projets pour lesquels elles étaient prêtes à s'investir (un ensemble de sonorisation, un uniforme chaque année pour les membres du groupement, la réalisation de parcelles de cultures maraîchères, un moulin à céréales, une case de santé ...). Au projet PACIL, il est prévu un fond d'appui pour le financement des initiatives locales. Cependant, pour que le projet puisse être financé, les bénéficiaires doivent participer à hauteur de 25%. (en espèces ou en nature). Cela leur était impossible car ces femmes n'avaient pas d'activités génératrices de revenus propres (les revenus issus de la commercialisation des productions agricoles appartiennent à l'époux).

Il a donc fallu déterminer des priorités. La réalisation des parcelles de cultures maraîchères semblait urgente parce que les gains issus de la vente permettraient de financer les 25%. Pour ce faire, une formation leur a été donnée sur les coûts de production des cultures (arachide, tomate, oignon, chou) afin de déterminer les plus rentables et les moins contraignantes. Les femmes ont alors pu se rendre compte qu'elles ne disposaient pas de bas-fond ou de cours d'eau. En plus, un réel problème d'écoulement risquait de se poser puisque le village est situé à environ 110 km de piste de Bouaké et 80 km de Dabakala chef-lieu de Département. Elles ne pouvaient pas non plus garantir les conditions de conservation des produits périssables comme

* Coordinatrice des Animatrices Rurales du Projet d'Appui à la Commercialisation et aux Initiatives Locales (PACIL) Côte d'Ivoire (kouamep@yahoo.fr).

1 PACIL : Projet d'Appui à la Commercialisation et aux Initiatives Locales en Région Centre-Nord de la Côte d'Ivoire, exécuté de 1997 à 2002.

2 Ville de la région Nord de la Côte d'Ivoire, située à 494 Km au Nord d'Abidjan.

la tomate ou le chou. Bien que moins rentable que les autres, c'est par conséquent l'arachide qui a été retenue car, non seulement cette culture était déjà connue et pratiquée, mais la semence était disponible au village.

Après une seconde formation sur la recherche de débouchés, les femmes se sont rendues à Bouaké pour y discuter, avec les acheteurs du Marché de gros (MGB), des conditions de vente de l'arachide séchée. Le fait d'aller directement chercher l'acheteur au MGB a permis aux femmes d'éviter les nombreux intermédiaires qui font que les prix des produits dans cette région sont parfois la moitié du prix réel que le paysan doit percevoir.

Enfin, une troisième formation portant sur la commercialisation a amené le groupement à mettre en place un comité de commercialisation chargé de la collecte, de la pesée et du regroupement des produits avant l'arrivée de l'acheteur. Cette fois-ci, elles ont dû solliciter l'appui de certains hommes puisqu'elles ne savaient ni lire, ni écrire. Une fois l'arachide récoltée, séchée, pesée et regroupée, le rendez-vous a été pris avec l'acheteur dans le village. L'opération ayant bien réussi (l'acheteur a payé cash), les femmes n'ont plus attendu le financement du fond d'appui du projet. Elles se sont offertes d'abord l'ensemble de sonorisation et ensuite l'uniforme pour l'année en cours. L'ensemble de sonorisation est loué pour l'animation des mariages et des baptêmes ou pour tout autre événement dans le village (réception d'une autorité administrative ou politique). Les gains générés servent à l'entretien de la sonorisation. Il ne restait plus que le moulin à céréales et la case de santé.

L'année suivante, en plus de l'anacarde et de l'igname que les hommes ont l'habitude de cultiver, ils ont ajouté la culture d'arachide parce qu'ils ont été influencés par les résultats positifs obtenus par les femmes. Pour la réalisation de la case de santé, tout le village s'est investi pour sa construction. Les 25% qui représentaient leur part de financement ont été fournis en nature. Les hommes ont pris la charge d'effectuer les travaux de maçonnerie. Quant aux femmes, elles se sont chargées de fournir l'eau devant servir à la construction. Ce n'était plus seulement le projet des femmes, mais celui du village. L'étape finale a consisté au financement de la formation de deux animateurs (un homme et une femme) dans le district sanitaire le plus proche (Dabakala) avant l'ouverture de la case. Le projet d'acquisition du moulin à céréales devrait suivre par la suite.

CONCLUSION

Cette expérience montre bien que c'est grâce aux différentes formations reçues par les femmes qu'elles ont pu ouvrir les yeux sur certaines réalités jusque là ignorées d'elles. Cette action des femmes (puisque ce sont elles qui ont été les plus réceptives lorsque le projet est arrivé dans leur village) constitue une avancée de plus dans leurs revendications de rapports plus égaux (entre maris et femmes). A noter que pour la première fois dans ce village, les hommes ont imité des initiatives féminines ou s'y sont impliqués.

Les animations ont permis d'abord d'informer les femmes, de les organiser et enfin de les mettre en contact avec d'autres structures en vue de les rendre capables de choisir, de décider et d'entreprendre des actions de développement. Indirectement, cette démarche a amené les femmes à se faire accepter et à s'imposer dans le village. Désormais, elles sont consultées lors des grandes décisions concernant le développement de leur village.

La revendication de rapports plus égaux entre les hommes et les femmes ne se donne pas puisque ce sont les hommes qui détiennent le pouvoir. Mais, l'obtention de cette égalité s'acquiert avec diplomatie comme l'exemple ces femmes. ■



PHOTO : PACIL

→ LA FORMATION EN GENRE DANS LE MONDE FRANCOPHONE : PRATIQUES ET ENJEUX*

Hélène Ryckmans**

Condition indispensable à la mise en œuvre de l'approche genre, la formation en genre s'est développée dans le monde francophone ces dix dernières années. Les contenus et méthodologies de telles formations sont le fruit d'échanges Nord/Sud et Sud/Sud, de traductions en français et d'adaptation de concepts et méthodes élaborés en anglais ou en espagnol, de transferts d'outils et de méthodes, d'innovations également. Il s'agit de la constitution " sur le vif " d'un savoir commun.



PHOTO : GEORGES DE WASSEIGE

L'approche genre et développement est un cadre d'analyse qui dynamise la recherche en apportant un éclairage spécifique aux sciences sociales. Cet éclairage n'est pas neuf car, parler de genre, ce n'est pas parler autrement des femmes ; il ne s'agit pas non plus de présenter les femmes ou les hommes comme des groupes homogènes ayant des logiques d'action univoques ; ni de se substituer à d'autres analyses préoccupées des relations entre classes, ethnies ou générations. L'approche genre permet d'analyser la manière dont les interactions entre les hommes et les femmes affectent et sont affectées par les changements de l'environnement et influencent les pratiques de développement.

LA REMISE EN QUESTION D'UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

L'émergence du concept genre comme angle d'approche et grille de lecture des réalités du développement est le fruit d'une résistance opposée, par des chercheur-se-s et des praticien-nes du Sud, au concept d'Intégration des femmes dans le développement (IFD) proposé notamment par les agences de coopération dans la foulée de l'année internationale de la femme en 1975.

"Intégrer les femmes au développement mais à quel développement ?" Cette remise en question fut le fait des féministes du Sud rejetant le modèle de développement libéral occidental de la modernisation, reposant sur l'assujettissement du monde basé sur l'exploitation de la nature et de la force de travail des femmes. Elles ont, dans leurs travaux, mis en parallèle

capitalisme, modèle néolibéral et patriarcat. Elles ont montré, également, l'hétérogénéité "des Sud" : Afrique, Amérique latine, Asie.

L'émergence du genre a aussi été suscitée par la réflexion sur les effets négatifs ou pervers pour les femmes d'un certain nombre de projets et politiques de développement ("le développement contre les femmes"). Cette réflexion a été portée dans le cadre des évaluations de projets par des praticiennes féministes aussi bien du Sud que du Nord.

L'approche de genre trouvant son origine au creux des projets de développement, la formation en genre est donc, assez naturellement, souvent reliée aux approches adoptées dans le cadre des projets de développement.

LES BESOINS DE FORMATION

L'approche genre, récente dans le monde francophone, fait l'objet de formations depuis une dizaine d'années. En dépit des résistances, la demande est actuellement très forte de la part des cadres et des praticien-nes du développement. L'offre par contre est insuffisante. L'ONG "Le Monde selon les femmes", en partenariat avec "l'AIDEP" (cf. encadré), propose depuis 3 ans l'une des rares formations de moyenne durée (2 mois) en français.

La formation en genre est le moyen le plus important pour rehausser la sensibilité au genre des membres du personnel d'une organisation. Elle permet de faire comprendre les rapports existant entre les sexes et de donner des grilles de lecture des réalités sociales sur lesquelles ils interviennent.

Les besoins en formation s'articulent généralement autour de la planification stratégique d'actions de développement, dont le genre n'est qu'un aspect. Les évaluations de projet demandent spécifiquement des études d'impact sur les femmes, ou sur les changements intervenus dans les relations de genre grâce aux projets. Elles ont, de ce fait, stimulé la prise en compte du genre dès la phase d'identification des projets, ce qui nécessite la formation du personnel en charge de leur mise en œuvre et de leur suivi.

Tout un pan de la demande de formation en genre émane des fonctionnaires et techniciens des ministères, appelés à élaborer des politiques sociales et économiques dans lesquelles la prise en compte du genre apparaît comme une nécessité, soit éthique, soit fonctionnelle¹.

L'approche "empowerment", revendiquée par les associations féministes et les associations à la base, est également un

* Ce texte synthétise et actualise une présentation faite en 2001 à Abidjan, au colloque international UEPA-INED-ENSEA-IFORD " Genre population et développement en Afrique ".

** Le monde selon les femmes (www.mondefemmes.org)

¹ L'approche " efficacité " déployée par plusieurs institutions internationales recommande une attention spécifique au genre de la part des personnes en charge, par exemple, des programmes de lutte contre la pauvreté ou, évidemment, des politiques sectorielles dans lesquelles le genre est le plus habituellement cité (santé, éducation,...). La rédaction des rapports nationaux sur le développement humain a nécessité des études diagnostic sur les conditions de vie des femmes (voir par exemple le chapitre III Genre et développement humain du Rapport national sur le développement humain, Niger 1998, République du Niger/PNUD). L'élaboration des documents stratégiques de réduction de la pauvreté (les PRSP) dans le cadre de l'octroi de prêts de la Banque mondiale s'est aussi focalisée sur les femmes, à cause de la féminisation de la pauvreté.

moteur de la demande de formation en genre. De plus en plus souvent, enseignants et chercheurs souhaitent intégrer le genre dans leurs enseignements et leurs recherches.

Le respect des engagements pris en 1995 à Pékin et l'élaboration de politiques de mainstreaming recommandent la prise en compte du genre. Tous ces éléments activent donc une demande de formation en genre encore inassouvie.

LA DEMANDE DE FORMATION

La demande de formation doit être élucidée avec attention si on veut y répondre de la manière la plus adéquate. Il importe par exemple de clarifier ses enjeux institutionnels : qui demande la formation ? dans quel but ? à quelle analyse, de quel problème est-elle censée répondre ? qui la finance ? qui y participe ? En répondant à la demande de renforcement des capacités d'un public intermédiaire amené à assurer par la suite la formation en genre de populations à la base, les formations doivent également s'attacher à transmettre des attitudes et des méthodes pédagogiques pour que ces agents de terrain puissent à leur tour faire de l'alphabétisation en genre.

LE MONDE SELON LES FEMMES ET L'AIDEP ORGANISENT CHAQUE ANNÉE UNE FORMATION INTERNATIONALE SUR LE GENRE COMME CONDITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Monde selon les femmes a pour objectif d'accroître la place des femmes dans les organisations de développement en Belgique francophone, et de renforcer la reconnaissance du rôle fondamental des femmes dans les projets de développement. Face au constat des inégalités de genre, le Monde selon les femmes vise à appuyer la mise en œuvre de pratiques garantissant l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Monde selon les femmes a une longue expérience en formation, et organise des formations (modulaires et à la carte) sur l'approche genre :

- formations en genre pour des publics variés : syndicats, entreprises d'économie sociale, écoles, mouvements féminins, animateurs et responsables ONG, agents de la coopération belge et candidats coopérants...
- formation thématique dans divers pays du Sud (Tunisie, Burkina Faso, Cameroun, Bolivie, Haïti).

Par ailleurs, le Monde selon les femmes gère des projets de mise en réseaux de groupes de femmes (Revue et réseau Palabras) et mène des actions de sensibilisation et de lobby sur les questions de genre (www.mondefemmes.org).

L'asbl **AIDEP (Association Interdisciplinaire en Développement, Environnement et Population)** est active dans le domaine de la formation, de la recherche et de la consultance. Elle regroupe une équipe de scientifiques d'horizons disciplinaires variés (économie, sociologie, agronomie, démographie, géographie) travaillant sur divers thèmes tels que la gestion locale des ressources naturelles, la décentralisation, les organisations paysannes ou les questions démographiques liées à la santé.

L'AIDEP a une longue expérience dans l'organisation de stages courts et de formations de moyenne durée adressés aux acteurs de développement de pays du Sud. L'Association exerce ses activités en contact étroit avec le Département des Sciences de la Population et du Développement (SPED) de l'Université catholique de Louvain (UCL) à laquelle elle est liée par convention.

(www.sped.ucl.ac.be/AIDEP/aidep.htm ou aidep@sped.ucl.ac.be)

Les demandes de formation visent plus précisément à donner, du concept genre, une meilleure connaissance et une plus grande "opérationnalité". La demande est forte pour des outils et des méthodes d'analyse de genre : listes de questions, guides techniques, outils. Mais, au-delà des recettes, la réponse à la demande de formation nécessite de faire entrer les participant-es dans une démarche personnelle et organisationnelle. Il importe en effet de proposer d'élaborer un produit concret (une démarche, un projet) durant la formation.

LES RÉSISTANCES AU GENRE

Faire un travail sur le genre, dans un projet ou une institution, ne va pas de soi et provoque bon nombre de résistances, y compris, et parfois avec force, chez certaines femmes.

L'expérience montre que les résistances à la formation sont particulièrement nombreuses en ce qui concerne le genre². Cette approche fait référence aussi bien aux valeurs et attitudes personnelles de la personne en formation, dans son système de valeurs et ses modes fonctionnement dans la sphère du privé, qu'à l'organisation du travail et aux procédures de l'institution où travaille le ou la participante³.

La formation des agents de développement n'est pas non plus toujours reconnue à sa juste importance : les agents de développement sont réticents devant une charge de travail accrue (en sus de la formation, les autres tâches restent également à accomplir) ; la hiérarchie n'y participe pas toujours et n'est donc pas prête à endosser les changements identifiés lors de la formation.

Pour limiter ce dernier écueil, il est souvent utile de proposer une formation en genre au sein même de l'organisation. Elle



PHOTO : LE MONDE SELON LES FEMMES

permet de constituer un fond de culture commune sur le genre, de proposer des études de cas connues de tous, et surtout de définir des solutions qui pourront être mises en œuvre collectivement. Il est également important que ce travail, lorsqu'il est mené au sein d'une institution, avec des participant-es qui proviennent tou-te-s de cette même institution, puisse être animé par des intervenant-es extérieur-es, formé-es au genre et à l'intervention en organisations. Cela permet de laisser s'exprimer les participant-es sur des thèmes délicats tels que le partage du pouvoir et les attitudes personnelles.

² DRION C., P. CHOQUE (2000), Le genre dans les ONG, Monde selon les femmes, Bruxelles.

³ MACDONALD Mandy, Ellen SPRENGER, Ireen DUBEL (1997) Gender and Organisational Change, Bridging the Gap between Policy and Practice, KIT, Amsterdam.

L'OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation en genre a émergé, au début des années 90, en s'appuyant sur les méthodes de formation participative élaborées par les animatrices des mouvements sociaux et sur les études de centres de recherche. Certaines ONG font œuvre pionnière, telles Oxfam au sein de son Unité Genre et Développement (GADU)⁴, Développement et Paix au Canada... Les organisations internationales (la FAO⁵, l'Unicef, puis le FNUAP, l'Unifem, et plus récemment l'UNESCO⁶) ont également développé des modules de formation en genre. Le Monde selon les femmes propose des formations et des documents pédagogiques en français. L'IUED avec EFI soutient l'édition des Cahiers Genre et développement⁷. Des formations sont données dans des projets de développement, dans des ministères en Afrique,...

Le contenu de ces modules de formation*** s'articule autour d'un fond commun, dont il est bien difficile de démêler la trame et parfois les origines. Les sources ne sont pas toujours citées ; les formateur-trices traduisent, adaptent, enrichissent, transforment, déforment parfois les grilles de lecture et les outils pédagogiques. De toute évidence, il s'agit d'un savoir vivant, en constitution. Les modules et les approches pédagogiques s'enrichissent des expériences propres des formateurs et des participant-es, les adaptations sont donc nombreuses. C'est sans doute cela qui en fait la richesse, si toutefois les concepts restent bien présentés et si les formatrice-teurs ont l'occasion d'échanger leurs outils et de capitaliser leurs expériences pédagogiques.

L'ÉLABORATION DES FORMATIONS : DES VISIONS NORD/SUD

La lecture de nombreux modules de formation dispensés en Afrique francophone et les commentaires et contenus développés par les dizaines de personnes que le Monde selon les femmes a sensibilisé à la question du genre suscitent les commentaires suivants :

- Les grilles de lecture et les outils d'analyse de genre si elles ont été élaborées **pour** le Sud, dans le cadre des projets et politiques de développement, l'ont été très vite aussi **par** le Sud. Il ne s'agit donc pas, contrairement à une critique souvent lancée, de concepts et méthodes **importés**. La production du Sud a seulement du mal à se faire reconnaître⁸. La langue est aussi un obstacle : la production sur le genre en Amérique latine est particulièrement riche mais rarement traduite en français ; différents manuels et méthodologies de formation en genre ont été élaborés en anglais par des consultant-es, des ONG ou des réseaux africains⁹; les ressources

⁴ WILLIAMS Suzanne, with SEED Janet & MWAW Adelina, (1994), The Oxfam Gender Training Manual, Oxford, Oxfam (UK and Ireland).

⁵ FAO (1997), Analyse socio-économique selon le genre, guide d'application niveau terrain.

⁶ UNESCO (2003), Tips and Good Practices for conducting Gender-Training for UNESCO (<http://portal.unesco.org/fr>)

⁷ REYSSO Fenneke et Christine VERSCHUUR, (dir.), Les Cahiers Genre et développement, 4 numéros parus, IUED-EFI, L'Harmattan – Paris.

*** La bibliographie spécifique complète (modules de formation en français) à laquelle ce texte se réfère est disponible sur le site du COTA dans le forum de discussion consacré aux ECHOS DU COTA (www.cota.be).

⁸ SARR Fatou (1999), Recensement des outils de formation en Genre, UNIFEM, Ambassade royale des Pays Bas, document de travail, p. 19.

⁹ WACH Heike (1999), Southern gender training materials. An overview and resource guide, prepared by BRIDGE for BADC Belgium, p. 6.

"originales" en français sont peu éditées et diffusées. Même via Internet, la diffusion est lente¹⁰.

- Dans le cadre des relations Nord/Sud, la méthodologie d'analyse de genre permet de jeter un regard croisé bénéfique. Le genre est un champ de savoirs communs en construction, dont les grilles de lectures s'élaborent par enrichissement mutuel à partir d'expériences concrètes. Dans cette construction commune, les praticien-nes, les groupes de base, les associations, les ONG et les réseaux d'appui fournissent des apports très riches. Les femmes, qu'elles soient du Nord et du Sud, travaillent à une renégociation de rôles et des espaces de pouvoir ; elles y intègrent également des valeurs sociales différentes, qui sont liées aux mutations ancrées dans des réalités socioculturelles locales. Ce sont aussi des méthodes d'analyse qui se raccrochent au concret, qui prennent naissance dans les pratiques, dans le vécu des individus, et qui ouvrent des perspectives larges d'analyse du contexte historique, culturel, socio-économique significatif qui les ont vues naître.

Cela étant, il ne faut pas occulter l'effet de mode et les prescrits existants de la part de certains organismes de coopération pour faire adopter le genre comme conditionnalité de financement des projets dans le Sud.

LES CONTENUS : UN FOND COMMUN, PEU D'INNOVATIONS

L'analyse des contenus de nombreux modules de formations dispensées en Afrique francophone montre que les concepts et outils d'analyse de base de l'approche genre sont relativement peu nombreux. On y retrouve un nombre restreint de concepts ou grilles de lecture :

- une définition du genre (de IFD à GED) ;
- les trois rôles ;
- le cadre dit "de Harvard" (profil d'activité, accès et contrôle des ressources, facteurs d'influence)
- les besoins pratiques et les intérêts stratégiques ;
- les approches du développement (bien-être, efficacité...)
- les 5 critères ou 5 domaines d'empowerment de Sarah Longwe.

Les sources des exercices et grilles d'analyse proposées ne sont pas toujours citées mais la formation en genre apparaît comme une sorte de savoir cumulatif, qui parfois s'autoreproduit. Certaines erreurs ou déformations dans les concepts sont reproduites et s'amplifient. Ainsi, l'idée est répandue que l'approche genre serait pertinente pour analyser tous types de rapports sociaux, et non spécifiquement les rapports entre les femmes et les hommes, ce qui est incorrect.

La motivation ou la justification des formations est la nécessité de faire avancer les droits des femmes et d'accroître leur contrôle sur les ressources (la propriété des terres par exemple) ou leur participation citoyenne ou politique. Cependant, bien souvent, le critère de prise en compte du genre se résume à la place des femmes dans les institutions : la parité (comme référent de la représentativité des femmes) supplante la prise en compte du genre dans les projets et programmes de développement, leurs finalités et leurs impacts d'égalité entre les sexes. L'adaptation des modules au contexte national et leur spécificité sont souvent¹¹ constituées par les études de cas, méthodes

¹⁰ Le Réseau Genre en action, le site Famafric ou les Pénélopes ont rendu accessibles ces ressources via l'Internet.



PHOTO : GEORGES DE WASSEIGE

privilegiées pour permettre aux participants d'analyser selon les réalités qui leur sont connues de près et d'identifier des solutions à l'inégalité de contrôle sur les ressources, bref d'élaborer des plans d'action. Les modules proposent ainsi de définir des stratégies d'interventions, pour le projet et également parfois pour l'organisation (ONG ou Ministère). Le Monde selon les femmes et l'AIDEP demandent aux stagiaires, après un diagnostic institutionnel, l'élaboration d'une stratégie réaliste à mettre en oeuvre à l'issue de la formation.

Des listes de questions à se poser, des "check lists", sont enfin proposées pour divers secteurs d'activité (santé, éducation, hydraulique, création d'entreprises, environnement, agriculture...). L'analyse de la vingtaine de documents de formations en genre montre que certains contenus sont rarement abordés :

- les interventions des acteur-trices et le jeu des forces en présence dans l'identification des projets et des politiques de développement ;
- l'élaboration de statistiques, la récolte des données désagrégées par sexe et la méthodologie pour construire des indicateurs sexospécifique (par exemple, les indices sexospécifiques élaborés par le PNUD ne sont présentés dans aucun des modules de formation analysés) ;
- la question du pouvoir et celle de l'empowerment avec leurs multiples définitions et leurs manifestations dans la sphère du privé ou du public ;
- les évolutions perceptibles dans les rôles assumés et les activités prises en charge par les femmes et les hommes ;
- l'analyse institutionnelle des conditions de fonctionnement des projets et programmes ;
- l'intégration du genre dans le cycle du projet n'est présentée qu'à partir de listes de questions (check lists) sectorielles ou thématiques, applicables aux différentes étapes du cycle du projet.

DES MÉTHODOLOGIES QUI SE CHERCHENT ENCORE

La pédagogie employée présente rarement des innovations. Les rares méthodes (jeux de rôles, exercices de simulation) présentées sont des modules déjà connus, faisant partie du "patrimoine commun" : exercices d'échauffement de groupe, exercices sur l'approche du genre (jeu des stéréotypes masculins/féminins, les dix déclarations sur le genre, exploitation des proverbes locaux...), etc.

Les techniques d'animation de groupe alternent les jeux de rôles, les séances de groupe et plénières, l'emploi de l'oral et de l'écrit. Il serait sans doute intéressant de repérer et valoriser

l'emploi des chansons, du théâtre-forum, de la vidéo ou de la radio, des dessins, pictogrammes ou photos. Les apports Sud/Sud et le transfert d'expériences (latinoaméricaines notamment) dans les formations en genre¹² avec des pédagogies pour adultes, utilisées en éducation populaire, et celle du cerveau global (stimulant l'utilisation des diverses fonctions de notre cerveau), pourraient enrichir le corpus des formations en genre disponibles en Afrique.

La parité dans les formations est aussi un élément important dans la mise en oeuvre des formations en genre. Les binômes de formateurs (une femme, un homme) semblent s'être généralisés dès le départ en Afrique, ce qui peut constituer un avantage certain dans l'efficacité de la formation en genre. Le fait que les sessions de formation soient dispensées aux hommes et aux femmes est également un élément important pour la prise en compte du genre.

En ce qui concerne les procédures, la formule de l'atelier dans une session de quelques jours semble donner de bons résultats, même si le temps imparti aux formations ne permet pas toujours de dépasser le stade de la sensibilisation. Et lorsqu'il s'agit d'un accompagnement institutionnel pour faire avancer une organisation dans sa réflexion et sa manière de porter le genre, la formation doit sans doute être conçue autrement.

IMPACT ET EFFETS DES SENSIBILISATIONS ET FORMATIONS EN GENRE

Il est souvent difficile de connaître l'impact d'une formation en genre. On constate fréquemment l'absence de mécanismes de suivi et les documents sont généralement muets sur les mécanismes de renforcement des formations envisagés ou effectivement mis en place. Or, une formation unique, ne faisant pas l'objet d'un suivi n'a guère de sens. "La thématique est si délicate qu'il est indispensable d'encadrer le personnel pour sa mise en oeuvre dans le travail quotidien... (Mais) la formation n'est qu'une des stratégies développées par l'organisation. Il ne faut (pas non plus) la considérer comme une panacée"¹³. Elle est indispensable mais insuffisante pour créer les conditions des changements organisationnels nécessaires à une prise en compte du genre dans une institution. NOVIB a d'ailleurs développé un outil de diagnostic institutionnel et d'analyse de la progression vers l'égalité (la "Gender route"). L'engagement institutionnel pour la prise en compte du genre est un élément clé de la réussite d'une formation.

L'évaluation ex-post de certaines formations en genre¹⁴ met en évidence l'importance de mécanismes de suivi des formations.

Un tel suivi permettrait :

- de vérifier l'application voire l'applicabilité de certains contenus dispensés ;
- d'actualiser voire d'approfondir les contenus et les méthodes après avoir mis en oeuvre les recommandations

¹¹ Avec une approche originale, le CEDREF a procédé à une analyse de la condition des femmes dans quatre aires culturelles du Mali. Il a ensuite assuré la traduction/adaptation des concepts centraux de l'analyse de genre tels que le genre, le développement, les besoins pratiques et besoins stratégiques, l'accès, le contrôle... Pour ces quatre contextes socio-culturels différents : CEDREF-GED, Analyse sociale et concepts genre dans quatre (4) aires socio-culturelles et linguistiques du Mali, Série genre et développement, Collection développement durable, sdnf.

¹² Le Monde selon les femmes (2002), Le genre du Sud au Nord : Sensibilisation à la question du Genre du Sud et du Nord, Bruxelles.

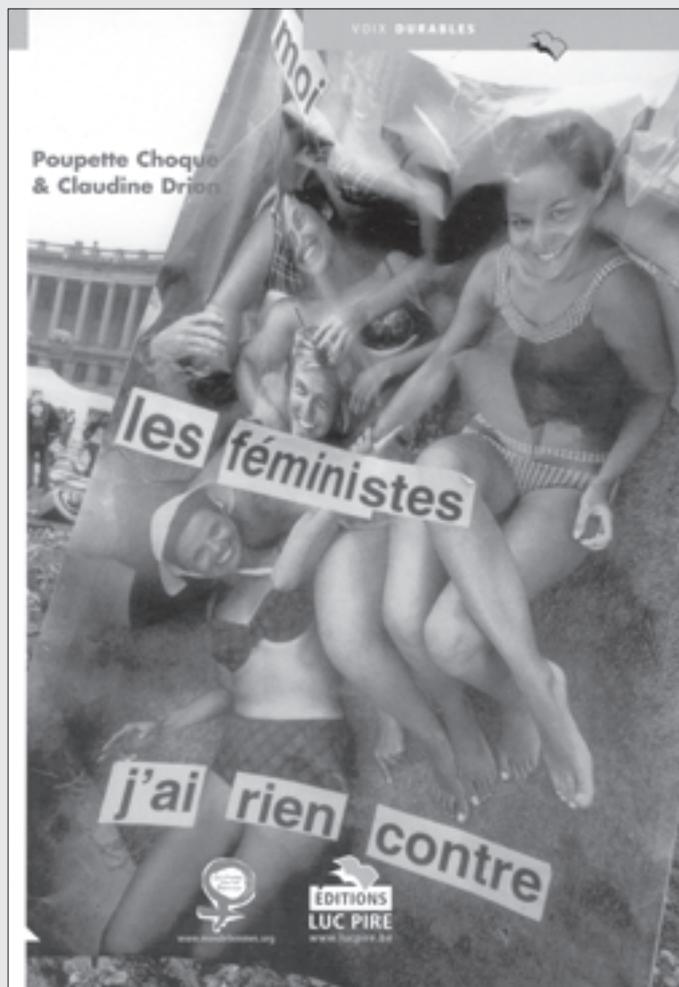
¹³ NCOS Gendergroep (1997), Le Genre dans la pratique (trad. du néerlandais), Bruxelles, pp 44-45.

¹⁴ Comité de coordination des actions des ONG du Mali CCA-ONG (1999), Evaluation de l'impact des formations en genre et développement sur les ONG membres du CCA-ONG.

(la formation en genre est un processus de conscientisation et de transformation sociale qui prend un certain temps) ;

- de vérifier la compréhension des concepts par les agents de développement formés, a fortiori lorsqu'ils et elles deviennent à leur tour formateurs-trices ;
- de repérer les mécanismes par lesquels les institutions ont effectivement intégré les apports de l'analyse de genre dans leurs procédures et leur fonctionnement.

Les grandes questions pour la systématisation de l'approche genre restent encore l'opérationnalisation des outils et des indicateurs et l'institutionnalisation du concept pour une prise en compte transversale. La poursuite des formations en genre et la diffusion de matériels de sensibilisation et de formation, aideront à la généralisation de l'égalité de genre dans les projets et politiques de développement. ■■



"Poupette Choque et Claudine Drion, Moi les féministes, j'ai rien contre, coédition Luc Pire et Le Monde selon les Femmes, 128 p., mars 2004.

Un livre sur les acquis et les reculs dans l'égalité entre les sexes ces dix dernières années, de la conférence de l'ONU à Pékin à la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et les violences.

Commandes : Le Monde selon les Femmes,
Tél : +32 2 23 05 15, Fax : +32 2 223 15 12 ,
www.monde-femmes.org, claudine@monde-femmes.org"

→ L'APPROCHE GENRE ET LA DISCRIMINATION POSITIVE EN FAVEUR DES FEMMES DANS UN PROJET D'ACTIONS POSITIVES POUR LES DROITS DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES AU MAGHREB

Francesca Malaguti*

Même si elle n'est pas vraiment comprise et utilisée correctement, l'approche "mainstreaming du genre" est intégrée par la coopération internationale comme une des clés du développement durable et de la démocratie. Une démarche de discrimination positive ne conviendrait-elle pas mieux pour une action en faveur des droits et du renforcement des femmes dans des contextes où celles-ci sont à la fois invisibles et exclues ? C'est la tentative du projet "Actions Positives pour les droits de citoyenneté des femmes et l'égalité des chances au Maghreb"².



PHOTO : MAISON DE LA CITOYENNETE (TANGER)

Une approche basée sur la reconnaissance et la valorisation de la différence de "genre" est fondamentale et doit continuer à être intégrée à toute politique et action de coopération internationale. Toutefois, le "mainstreaming du genre" devient parfois un concept abstrait ou un moyen détourné de justifier l'élimination de toute intervention spécifique vers les femmes. Comme le soulignent Rabéa Naciri et Isis Nusair, "l'intégration des genres et l'action affirmative devraient être utilisées comme des stratégies complémentaires, afin de garantir que femmes et hommes parviennent à réaliser la totalité de leur potentiel, en utilisant les différences entre les genres comme un indicateur principal du succès de la politique³". Cette présence transversale de la dimension genre, considérée comme une valeur ajoutée et/ou

comme un "volet" obligatoire de tout projet de coopération, risque de ne pas être un vrai mainstreaming et de diluer le travail en faveur des femmes dans une "sauce" de bonne volonté et de bonne conscience peu efficace car trop liquide... D'où l'importance de s'adresser prioritairement aux femmes tout en soutenant leurs démarches et en valorisant leurs compétences et spécificités.

METTRE LE MAINSTREAMING ENTRE PARENTHÈSES ?

Comme le dit Marina Piazza dans son intervention sur les orientations de l'UE en matière d'égalité des chances et contre les discriminations : "...mainstreaming et empowerment doivent être suivis parallèlement et avec une même force (...) le mainstreaming doit être en même temps soutenu par des actions spécifiques, qui ne doivent pas perdre de leur vigueur tant que le résultat d'une égalité substantielle ne sera pas atteint⁴".

Même s'il se traduit à des degrés variables et de façons différentes dans les sociétés, y compris dans l'Union européenne, on déplore un déficit de démocratie qui prend des proportions plus graves dans le pourtour méditerranéen, notamment au Maghreb où le rôle des femmes est peu visible et peu reconnu dans les prises de décision. En 1999, elles n'y occupent que 3,7% des bancs parlementaires, 2,5% des postes de prise de décisions aux niveaux ministériels et 7% aux niveaux sous-ministériels⁵. En 2002, par exemple, le revenu du travail est estimé à 3.615 dollars US pour la population féminine contre 9.933 pour la population masculine en Tunisie, à 2.684 dollars US contre 8.794 en Algérie et à 2.153 dollars US contre 5.354 au Maroc, tandis que la part estimée du revenu du travail des femmes sur celle des hommes est respectivement de 0,36 en Tunisie, 0,31 en Algérie et 0,40 au Maroc⁶.

Aujourd'hui, au Maghreb, les lois nationales reconnaissent aux femmes et aux hommes les mêmes droits sur le plan socio-économique, culturel et politique, mais elles les discriminent, à travers les codes de la famille, dans les relations familiales (malgré une nuance certaine pour la Tunisie et au Maroc où des réformes sont en cours). Cette discrimination juridique est héritée du système de la famille patriarcale. La question de l'égalité entre les femmes et les hommes se pose, dans tous les domaines et est liée au problème fondamental de la sécularisation du droit de la famille.

* Coordinatrice du projet, francesca.malaguti@imednet.it

¹ L'approche "mainstreaming du genre" est une approche intégrant systématiquement la perspective de genre dans toutes les politiques, programmes et projets, quel que soit le secteur concerné, et à toutes les étapes du cycle du projet. Elle permet ainsi d'effectuer une analyse et une prise en compte des besoins, intérêts et responsabilités respectifs des femmes et des hommes, ainsi que les rapports qu'ils entretiennent afin de promouvoir et soutenir l'égalité des chances. Une approche basée sur la discrimination positive en faveur des femmes maintient une attention supplémentaire à ces dernières parce qu'elle estime qu'elles sont de toute façon en position d'inégalité.

² Coordonné par l'IMED (Istituto per il Mediterraneo - Italie), ce projet est réalisé dans le cadre de l'Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme – Programme MEDA pour la Démocratie "Projets ciblés 2000" de la Commission européenne sous l'égide du Département pour l'Égalité des chances de la Présidence du Conseil des ministres italien.

³ Rapport L'intégration des droits des femmes du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord dans le Partenariat euro-méditerranéen, Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme, Copenhague 2003.

⁴ KIT de formation Droits de citoyenneté et égalité des chances entre les femmes et les hommes au Maghreb du Projet "Actions Positives pour les droits de citoyenneté des femmes et l'égalité des chances au Maghreb", IMED, Rome, 2004.

⁵ CAWTAR, Rapport de développement de la femme arabe 2001. Mondialisation et genre. Participation économique de la femme arabe, p. 72. Pour corriger cette situation, la Tunisie et l'Algérie -et à l'occasion des dernières élections de 2003 le Maroc lui aussi- ont adopté des mesures de discrimination positive en faveur des femmes parlementaires. En 2000, la représentation des femmes au gouvernement atteignait 10% en Tunisie, 12,5% en Libye, 0% en Algérie et 4,9% au Maroc. Quant aux femmes parlementaires, leur proportion était en Tunisie de 11,5% à la Chambre des députés, en Algérie de 6,2% à la Chambre des députés et de 5,6% au Sénat, au Maroc respectivement de 10,8% et de 0,4%. (PNUD, Rapport sur le développement humain 2003, p. 329 de l'édition anglaise). Au Maroc, après les dernières élections, la proportion de femmes parlementaires est passé environ de 3% à 13%.

⁶ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié, Economica, Paris 2004.

Il faut pouvoir œuvrer pour surmonter les discriminations. Mais l'enjeu est également et surtout de parvenir à donner une reconnaissance aux différences. Telle est l'objectif du projet "Actions positives pour les droits de citoyenneté des femmes et l'égalité des chances au Maghreb" qui entend également renforcer la coopération entre le mouvement des femmes des deux rives de la Méditerranée.

HISTORIQUE ET ACTIVITÉS DU PROJET

Le projet a pour partenaires des associations féminines et des syndicats d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Ses objectifs principaux sont la croissance des processus démocratiques (les droits des femmes étant considérés comme un indicateur de la démocratie mais aussi un moteur pour son élargissement), la sensibilisation des femmes (et indirectement des hommes) en matière de participation à la vie sociale et politique, une contribution à l'estime de soi et à la prise de conscience de la valeur de l'action féminine dans la société. Il veut offrir aux femmes, toutes couches sociales confondues, des outils leur permettant de choisir, en toute liberté et de manière autonome, comment gouverner leur vie personnelle dans la sphère publique et dans le privé. Du moment qu'elles se sont manifestées comme des sujets fondamentaux pour le développement économique et politique de leur pays, les femmes ne peuvent pas être considérées simplement comme un groupe défavorisé ou marginal. Le projet a été précédé, en 1994 à l'initiative de l'IMED d'un programme de recherche-action visant la prise de contact, l'acquisition d'une connaissance plus approfondie des situations afin de saisir quelles pourraient être les actions concrètes à mener⁷. Ce processus concernait tout d'abord la société civile. Cependant, les institutions nationales étaient impliquées dans la mesure où les partenaires avaient déjà engagé un dialogue constant avec elles. La structure de base a été la même dans les trois pays, à quelques spécificités près.

A partir de 2001, le projet a proprement parler démarré (et durera jusqu'à la fin 2004). Il vise le renforcement des associations des femmes et des organisations de la société civile par :

- aux niveaux nationaux, la mise en place d'Espaces féminins ou Maisons des Femmes ("Nedjma"/ "Etoile" à Constantine, "Espace de citoyenneté" à Tanger et "Espace Tanassof"/ "Espace Parité" à Tunis). Ces Maisons constituent des lieux de travail, de solidarité, de socialisation et de construction de réseaux entre femmes. Des guichets y fournissent des prestations d'écoute, d'assistance juridique, d'information sanitaire, d'orientation psychologique et de soutien aux femmes victimes de violences et de harcèlement sexuel. Au Maroc, des équipes mobiles opèrent dans les quartiers les plus défavorisés et les banlieues. Les trois Maisons organisent des formations sur les outils et les méthodologies de l'entretien, de la communication et de l'écoute, ainsi que des cours sur l'utilisation des nouvelles technologies (multimédia et Internet). Des cours d'alphabétisation juridique et des ateliers sont réalisés sur la situation juridique des femmes et l'égalité des chances, sur les droits du travail et les implications sur la vie familiale, pour la prise de décision dans les associations, syndicats, tant dans la sphère politique que

sur les lieux de travail. A Oran (Algérie), un programme de formation pilote sur l'exercice de la citoyenneté des femmes a traité des droits des femmes et de l'égalité des chances, de la communication et l'affirmation de soi. Ce programme, destiné aux jeunes filles, a pour but d'en faire des animatrices et des cadres associatifs. Les Maisons organisent également des activités de sensibilisation, de communication et d'information avec des campagnes de sensibilisation, des "portes ouvertes" et des publications⁸ sur différents thèmes liées à l'actualité et aux droits des femmes. Chaque Maison est aussi dotée d'une bibliothèque multimédia spécialisée (livres, CD Rom, CD, vidéos) et d'une salle Internet (accès aux ordinateurs et utilisation gratuite d'Internet).

- Au niveau transnational (les trois pays du Maghreb et l'Italie), le projet a organisé deux séminaires transnationaux⁹ et mis sur pied un programme de formation destiné aux animatrices issues des associations des femmes, des syndicats et des ONG des trois pays du Maghreb. Ce programme s'est étendu sur trois modules tenus successivement au Maroc, en Italie et en Tunisie. Il s'est focalisé sur les droits et les différences de genre, l'égalité des chances et les bonnes pratiques de communication et de gestion, l'identité et la citoyenneté des jeunes maghrébines, les pratiques de communication, d'information et de gestion en faveur des droits des femmes dans la société civile euro-méditerranéenne. Des activités d'information et de communication ont visé la diffusion et l'échange d'informations auprès des différents partenaires et des associations de femmes, des ONG et des syndicats maghrébins. Elles ont également été une occasion pour sensibiliser l'opinion publique, les autorités politiques et les médias. Ces activités ont débouché sur la réalisation d'un site web (www.medespacefemmes.net) ainsi que sur la création d'un bulletin d'information semestriel "Med Espace Femmes", la réalisation d'un Kit de formation, la publication d'un guide de bonnes pratiques et d'une Brochure juridique à l'usage des Maghrébines.

LE PARTENARIAT DANS UNE APPROCHE DE GENRE : APERÇU D'UNE DÉMARCHÉ FÉMINISTE ENTRE MAGHREB ET ITALIE

Reconnaître les citoyennes et les citoyens comme des fins et non comme des moyens : telle est la logique qui devrait caractériser les relations entre les différents pays et entre les deux rives de la Méditerranée. C'est dans cet état d'esprit que le partenariat a tenté de fonctionner. La structure de gestion du projet est assez novatrice dans le contexte maghrébin, car, tout en s'inspirant du système de management utilisé par les projets du Programme MEDA (UE), elle essaie d'instaurer une approche très participative, de relations et d'échanges constants.

Le défi était le suivant : comment transformer la structure d'un programme de coopération internationale "classique" (projet présenté et géré par des ONG du Nord, avec envoi éventuel de coopérants travaillant pour appuyer les partenaires du Sud) en un projet de vrai partenariat construit sur l'approche genre et la dimension "réseau" (aux niveaux local, national et

⁷ Les résultats des études et des recherches de cette première phase ont été publiés dans trois ouvrages collectifs : Droits de citoyenneté des femmes au Maghreb. La condition socio-économique et juridique des femmes. Le mouvement des femmes, Editions Le Fennec, Casablanca, 1997 ; Les Algériennes, citoyennes en devenir, C.M.M. Editions, Oran, 2000 ; I diritti delle donne nei paesi del Maghreb a cura di Maria Grazia Ruggerini, Roma, Ediesse 2003.

⁸ Fascicules d'alphabétisation juridique en Tunisie, le guide de droits sociaux en Algérie, le Bulletin de la Maison de la Femme au Maroc, etc.

⁹ Le séminaire de lancement du projet "Citoyenneté et capacités de développement des femmes" à Tunis en mars 2002 et le séminaire final "Egalité des chances et droits de citoyenneté des femmes au Maghreb : Bilan d'une expérience et enjeux pour le futur" qui s'est déroulé à Tanger en juillet 2004.



PHOTO : MAISON NEDJMA (CONSTANTINE)

transnational) appuyant à la fois la mise en relation, l'ancrage, le potentiel et l'autonomie des partenaires locaux ?

L'IMED, en tant que signataire du contrat avec les bailleurs de fond, a la responsabilité du projet et assure la coordination générale des activités depuis Rome et effectue au besoin des missions ponctuelles dans les pays. Plusieurs instances, qui sont à la fois des lieux de dialogue, de négociation et de prise de décision ont été mises en place progressivement pour gérer et réaliser le projet aux différents niveaux et dans le respect des spécificités de chacun des partenaires. Ces instances s'imbriquent dans une structure arborescente chapeautée par un comité de pilotage qui regroupe des représentants des partenaires de chaque pays ainsi que de l'IMED et qui est l'instance de décision du projet au niveau maghrébin (gestion des activités transnationales). Ce comité de pilotage se réunit deux fois par an, mais ses membres correspondent à distance tout au long de l'année. Il a adopté son règlement dans le cadre d'un "Accord de partenariat" qui offre un cadre commun de références et constitue donc tous les partenaires du projet en un réseau à l'échelle euro-méditerranéenne. Ce réseau transnational s'appelle "Réseau Med Espace Femmes".

Dans chaque pays, des comités locaux ont été mis en place en tant qu'instances de décision et de supervision de l'exécution du projet au niveau local. La démarche visait à stimuler et développer les mécanismes d'action commune et les relations de partenariat entre les différentes composantes de la société civile : des associations de femmes, des syndicats et des ONG. Ces comités se réunissent régulièrement en donnant toutes les orientations pour les Maisons et les activités dans les pays. Chaque Maison est animée par une équipe permanente qui rend compte au comité. Par ailleurs, l'IMED a établi des conventions avec ses partenaires pour la gestion des activités des Maisons et, en fonction de son contexte spécifique, chaque pays a adopté des formules différentes s'adaptant au cadre juridique et administratif national. De plus, pour la réalisation des activités transnationales comme le Programme de formation et le bulletin de liaison, on a composé des groupes de travail avec des expertes, représentant les partenaires nationaux, chaque pays étant responsable d'un groupe de travail en fonction de ses compétences.

De fait, la formule de partenariat et de gestion choisie a été assez compliquée mais très riche dans ces dynamiques et résultats. En dépit de conflits parfois majeurs, la communication et la construction d'un terrain commun entre les partenaires ont pu se concrétiser progressivement pour atteindre aujourd'hui une continuité et une homogénéité qui nous ont permis d'affronter ensemble, avec une certaine solidarité politique et féministe, un contexte international difficile où le problème des relations entre les deux rives de la Méditerranée est particulièrement "sensible"¹⁰ à la fois au niveau des institutions et au sein de la société civile.

QUELQUES RÉSULTATS ET "LEÇONS APPRISSES" POUR LE FUTUR

L'acquis principal du projet réside peut-être dans le fait que les actrices des deux rives de la Méditerranée soient parvenues à une reconnaissance de leurs réalités respectives en développant des visions et des stratégies d'action découlant d'un axe commun.

Parmi les résultats les plus importants obtenus au cours de ces années, il faut avant tout signaler le succès des trois Espaces féminins (Maison des femmes). Ceux de Constantine et de Tanger ont été mis sur pied dans des contextes absolument dépourvus de toute autre initiative. Ce sont devenus de véritables lieux de rencontre "pluriels", ouverts à d'autres associations, des espaces de liberté, destinés aux femmes et leur appartenant, pour une croissance de l'alphabétisation juridique. L'affluence des femmes, mais aussi d'un public mixte de jeunes, n'a cessé d'augmenter¹¹ tandis que les activités se sont multipliées, favorisant aussi la sensibilisation des hommes. Nos partenaires maghrébines (les militantes des associations mais aussi les expertes : assistantes sociales, psychologues, avocates, médecins, sociologues, syndicalistes, etc.) ont réussi à tirer profit de cette aventure commune et elles avouent elles-mêmes se sentir indéniablement renforcées dans leurs combats et activités, mais aussi et surtout dans leurs capacités personnelles. Cela essentiellement grâce à une approche qui a permis d'unir l'objectivité et la subjectivité dans les méthodes et les contenus des actions et de faire en sorte que les politiques actives des droits humains se réalisent dans le quotidien des femmes en répondant à leurs besoins.

Le succès des Projets pilotes d'information et de communication auprès du public et des critiques a permis d'identifier des modèles et des bonnes pratiques de communication et d'information destinés à la population féminine, tous âges et niveaux d'instruction confondus. C'est ainsi qu'ont été réalisés un cycle de 14 émissions radio sur les droits des femmes et une pièce de théâtre "Bla zaâf" (Sans colère) en Algérie, une pièce de théâtre "Lalla J'Mila" au Maroc, un documentaire vidéo "Libres voies" et des fascicules d'information en Tunisie.

Les séminaires et le programme de formation ont créé une autre occasion de confrontation et de dialogue entre les pays partenaires ainsi que d'échanges entre les générations, qui a donné de bons résultats, surtout grâce à l'utilisation d'une méthodologie participative et interactive faisant appel à la valorisation de l'expérience personnelle et collective des associations et des groupes. Il a été essentiel de focaliser notre attention sur le thème de la construction de l'identité féminine chez les jeunes femmes parce qu'elles sont les sujets principaux qui demain devront assurer la relève et agir pour les droits et la démocratie. Toutefois, le parcours qui se présente à elles aujourd'hui est semé d'embûches et il est loin d'être des plus aisés à cause des tentatives des forces conservatrices qui, dans certains pays, adoptent les principes de l'intégrisme religieux, et exercent quelquefois une emprise très forte sur les jeunes femmes elles-mêmes, qu'elles vivent au Maghreb ou soient immigrées en Europe.

Pour ce qui concerne les produits du projet, le bilan est variable car l'expérience de travail commun a été très positive pour

¹⁰ Guerre en Irak, Débat sur le port du voile en France, etc.

¹¹ On peut estimer à plus d'un millier le nombre de personnes qui au cours de ces trois années ont fréquenté les Maisons des femmes, en consultant les différents guichets, les centres de documentation et les cours de formation, mais aussi en participant aux différentes initiatives mises en œuvre dans chacun des pays.

certaines outils comme le Kit de formation, dont l'originalité et la perspicacité, bien qu'elles n'aient été testées que dans les pays du Maghreb, pourraient être source d'inspiration pour une formation s'adressant à des femmes de la rive nord de la Méditerranée.

Par contre, la réalisation du site Web a montré toutes les contradictions et les pièges du mythe Internet. Nos partenaires, tout en reconnaissant l'importance d'utiliser Internet pour rendre visible leur combat et diffuser des informations utiles, ne se sont pas vraiment mobilisées pour alimenter le site du projet. A part quelques exceptions, dont la responsable marocaine du site et l'une ou l'autre experte, la plupart de nos partenaires n'ont pas su saisir l'opportunité de s'exprimer sur le site... qui est devenu presque un boulet au pied de la coordination ! On peut avancer différentes explications : le décalage générationnel (les jeunes s'en sortent mieux avec les nouvelles technologies), le manque de compétences informatiques (mais plusieurs formations ont été organisées dans chaque pays), le manque de temps ou tout simplement le fait de ne pas considérer le site comme une priorité face à des combats quotidiens plus urgents, etc. Le défi du site web reste donc à relever dans le futur.

Il existe peu d'initiatives en faveur des droits des femmes dans la région méditerranéenne. L'expérience des réseaux locaux de ce projet et la création du Réseau du Projet " Réseau Med Espace Femmes " est donc particulièrement précieuse parce qu'elle essaye de fédérer la plupart des initiatives en matière de droits de citoyenneté des femmes dans la région. Toutefois, ce réseau transnational ainsi que les différents réseaux locaux ont été mis en place avec des acteurs et des actrices ayant des sensibilités relativement différentes, sur la base d'une dynamique qui a parfois semblé un peu forcée par les circonstances. Comme l'a si bien dit une de nos partenaires marocaines "le projet a créé les réseaux, maintenant c'est aux réseaux de continuer à exister en créant des projets". La dimension maghrébine du Réseau "Med Espace Femmes" a été évaluée par nos partenaires comme étant encore très peu active : le réseau entre les Maghrébines n'existe pas encore sans passer par Rome et les trois Maisons ne communiquent pas encore assez entre elles. Il reste donc à travailler pour le futur de ce réseau, aux Maghrébines la tâche de mieux se l'approprier, en prenant du recul par rapport au projet et au rôle de coordination joué par l'IMED.



De manière générale, il faudrait qu'elles examinent de plus près cette attitude contradictoire qui consiste, d'un côté, à revendiquer l'autonomie sans hésiter à dénoncer toute tutelle ou dérive vaguement "néo-coloniale", mais qui, d'un autre côté, n'arrive pas à agir sans "demander", même si souvent de manière

peu explicite, un soutien et un encadrement déterminants aux partenaires européens.

A nous, Italiennes, de réfléchir sur nos propres contradictions et le paradoxe de vouloir jouer à la fois deux rôles difficiles à concilier : la coordination, l'encadrement et le capacity building (avec la responsabilité politique, juridique et administrative par rapport aux bailleurs de fonds impliquant "l'autorité" dans la prise de décision) et le rôle de partenaire solidaire "égal" dans sa différence.

Ce projet a donc offert une occasion de confrontation entre les cultures et les expériences des femmes maghrébines et européennes, sur les thèmes liés à la citoyenneté. Les premiers résultats de ce Projet ont commencé à être diffusés au moment où, dans le contexte international, l'actualité politique de la région euro-méditerranéenne et les relations entre les deux rives de la Méditerranée étaient à la une. L'augmentation de la présence d'une population d'origine maghrébine dans les pays du sud de l'Europe ainsi que la conjoncture internationale ont rendu nécessaire et incontournable une démarche de réelle connaissance et de prise de contacts avec les thèmes, les problèmes, les cultures, les mœurs et les coutumes des pays de la rive sud de la Méditerranée. Les activités de dissémination, d'information et de communication réalisées dans le cadre du Projet ont été une source importante d'informations pour le contexte italien et européen et ont souvent suscité l'organisation de débats et de rencontres. Le travail du projet a ainsi permis la mise en œuvre d'initiatives communes avec d'autres acteurs à la fois en Europe, avec les migrantes et migrants maghrébins, et dans les pays d'origine, en mettant en évidence la nécessité de travailler en même temps des deux côtés de la Méditerranée et de développer une stratégie synergique impliquant des projets communs avec les acteurs des deux rives, le lien entre ici et là-bas, cette dialectique qui se crée entre ressemblances et différences (d'histoires et de parcours identitaires) dans l'agir ensemble, autochtones et migrantes. Une dynamique entre le pays d'origine et le pays d'accueil qui rend tout à la fois plus difficile et plus riche la vie des femmes migrantes.

Bien que s'agissant de pays et de cultures profondément différents, il se dégage des expériences de ce projet des preuves de l'existence d'un langage commun. Ce langage affirme que la violence contre les femmes est une violation des droits humains, qu'il ne peut y avoir de droits fondamentaux qui ne soient pas étendus aux femmes, tels que les droits à la parole, à l'instruction, à la santé et à l'intégrité du corps, à l'exercice des droits sociaux et politiques. Il découle clairement de ces constatations que la séparation du monde entre "Nord" et "Sud", par une ligne nette de démarcation, est totalement erronée. Aujourd'hui, dans la perspective des femmes, il ne peut y avoir une démocratie accomplie d'une partie du monde qui dicterait à une autre partie ce qu'elle doit faire, mais des expériences et des différences à comparer pour construire des sociétés plus équitables, unies par le respect des droits de citoyenneté pour tous et pour toutes, où la sauvegarde des spécificités ne peut être confondue avec la persistance d'une "minorité" féminine sur le plan des droits humains fondamentaux¹². ■

¹² Bernadette Rigaud et Maria Grazia Ruggerini, La cittadinanza delle donne tra le due rive del Mediterraneo, in Diritti umani e nuove forme di cooperazione. I rapporti euromaghrébini a cura di Katia Scannavini, LED, Milano 2003.

→ GENRE ET DIVERSITÉ

Geneviève Georges*

En théorie, les outils et stratégies développés par l'approche genre et Développement (GED) peuvent servir la prise en compte d'autres groupes sociaux dans l'analyse des relations de pouvoir. C'est loin d'être le cas en pratique. Une étude que Carol Miller vient de terminer pour le compte de Gender and Development Network fait le point sur les risques et opportunités de confronter le concept de genre à la diversité des formes de discrimination liées à l'identité...¹



PHOTO : LE MONDE SELON LES FEMMES

Au XIX^e siècle, il aurait été inconcevable de considérer une femme, un "indigène", un enfant, voire une personne handicapée comme un être humain égal en droit à l'homme (petit h). Les fameuses suffragettes ont ouvert la brèche qui depuis ne fait que s'agrandir. Même si tout n'est pas encore gagné, les féministes ont, aux longs des années, développé des outils et des stratégies pour promouvoir une société plus égalitaire. Pour qui ? Tous les hommes et toutes les femmes ? Ou tous les êtres humains, quel que soit leurs sexe, race, âge, classe sociale, capacités physiques et mentales, etc. ?

Ces dernières années, les demandes se multiplient pour que les intérêts spécifiques d'autres groupes sociaux défavorisés soient pris en compte de manière transversale (mainstreaming) dans les politiques de développement. Parallèlement, d'autres souhaitent pouvoir développer une approche plus holistique des "différences sociales" et mettre en lumière les causes profondes des discriminations qui peuvent s'en suivre : les individus ne font-ils pas l'expérience de multiples formes de discrimination, basées sur leurs multiples identités ?

DÉFINIR LA DIVERSITÉ

Le terme "diversité" est actuellement utilisé comme une expression "fourre-tout" pour se référer aux différences sociales qui peuvent découler du sexe, de l'âge, de l'origine ethnique, culturelle, de l'orientation sexuelle, des capacités, etc. De plus, les concepts utilisés en relation avec ce terme (opportunités égales, discrimination, préjugés, inclusion, handicap, identité,...) sont encore mal définis et leur interprétation est sujette à débat.

Le concept d'opportunité égale pour tous fait référence au droit (nous sommes tous égaux en droit) et aux mesures à prendre

pour lutter contre la discrimination, à l'embauche par exemple, dont souffrent différents groupes sociaux (les femmes, les étrangers, les handicapés, ...).

La diversité, quant à elle, induit la notion de bénéfice (à tirer de cette diversité) et propose donc une approche plus positive. Les différences entre les personnes sont valorisées, les individus sont respectés dans leur identité multiple et l'accent est mis sur l'inclusion des différences.

Il est évident que les concepts se renforcent l'un l'autre. Mais certaines organisations précisent déjà : "si la diversité cherche à mettre en valeur toutes sortes de différences qui existent entre les personnes, il ne faut pas perdre de vue que certaines groupes sociaux demeurent encore particulièrement marginalisés, exclus et privés de leurs droits humains." (Oxfam UK) ou encore "L'approche des diversités ce n'est pas traiter tout le monde sur le même pied d'égalité, c'est reconnaître et valoriser les différences tout en prenant en compte les inégalités et les discriminations." (Save The Children UK)

VERS UNE APPROCHE GLOBALE : INCLUSION, DROITS, INTERSECTION ?

Les facteurs qui ont poussé les organisations à adopter l'approche diversité sont largement issus du Nord et des nouvelles législations du Royaume Uni (voir encadré). Les partenaires du Sud ne sont pas à l'origine de cette approche. Conséquence, excepté pour les organisations qui s'adressent à un groupe en particulier (les enfants, les handicapés, une minorité ethnique,...), la manière dont les intérêts des groupes sociaux discriminés sont pris en considération tend à être relativement sporadique et inégale d'un organisme à l'autre.

La volonté de se diriger vers une approche plus globale découle du constat de la faiblesse des programmes qui s'attaquent aux problèmes de développement de manière segmentée pour combattre la pauvreté, la discrimination ou la marginalisation. C'est ainsi de la Coopération au développement britannique a pris le parti d'identifier l'inclusion sociale comme un des piliers de sa stratégie pour atteindre les Objectifs du Millénaire. Sa politique de développement vise la construction de sociétés socialement inclusives, se basant sur des valeurs d'égalité et de non-discrimination et de promotion des droits humains pour tous.

Fin de l'année passée, lors d'un séminaire à Bruxelles, APRODEV, One World Action, WIDE et Help Age International, sont arrivés à des conclusions analogues au regard de la politique de développement de l'Union européenne. Le travail des ONG a été beaucoup trop compartimenté et il existe un réel besoin de mieux travailler de manière complémentaire en croisant les domaines d'intervention : "sans une approche basée sur l'inclusion sociale le développement risque de laisser de côté une grand nombre de personnes"². Le rapport de ce séminaire

* Chargée des questions de genre pour le bureau de l'UNICEF de Kigali (Rwanda) entre 1999 et 2002.

1 Un grand merci à Carol Miller pour m'avoir permis de m'inspirer de son étude " Gender and Diversity, A GAD Network Think Piece, parue en juin 2004. (Le GADN est un réseau rassemble plus de 170 ONG et associations du Royaume Unis).

2 Transforming de mainstreaming, Seminar report on mainstreaming and inclusive approaches in EU Development Cooperation. In preface.p.3 + voir sur www.aprodev.net.

affirme qu'il faudra tirer les leçons des échecs du passé : l'approche genre et développement a parfois conduit à de pauvres planifications, le but (équité des genres) ayant été confondu avec la stratégie (mainstreaming). Il faudrait donc faire particulièrement attention à la clarification des concepts en relation avec l'inclusion et, plus particulièrement, sur les interrelations du genre et de l'inclusion.

Les participants ont affirmé la nécessité d'étudier deux interactions : l'une pour les praticiens du genre, mieux tenir compte de manière systématique des autres critères d'identité (âge, appartenance ethnique, capacités physiques, langue, religion,...). De même pour les défenseur-euses de l'inclusion, introduire systématiquement l'analyse du genre.

Pour Help Age International, l'approche inclusive pour le déve-

loppement signifie de "voir au-delà des secteurs d'intervention" et d'analyser les relations et contributions des individus au cœur des familles et des communautés et, donc, les relations de pouvoir entre chacun d'eux, ce qui est, par ailleurs, la pierre angulaire de l'analyse du genre.

L'article 2 de la Déclaration Universelle des Droits Humains (voir encadré 2) offre le précepte de base à une approche "genre et diversité" ou inclusive. Il permet un plaidoyer en faveur d'une approche holistique basée sur les droits (Right Based Approaches)³. Une approche qui ne doit pas être mystifiée, mais qui possède des outils et est déjà mise en pratique par différentes agences des Nations Unies.

Cependant, même si les droits humains sont désormais "complémentaires et indissociables", l'éternelle tension entre l'inter-

DÉFINITION D'OXFAM UK DE LA DIVERSITÉ

Oxfam considère la diversité comme une description visible ou invisible des différences qui existent entre les personnes telles que le sexe, la prétendue race, l'origine ethnique, les capacités physiques et mentales, l'orientation sexuelle, l'âge, la classe économique, la langue, la religion, la nationalité, l'éducation, le statut familial ou marital. Les différences visibles et invisibles entre les personnes peuvent conduire à des différences au niveau de l'expérience, les valeurs, des attitudes, des manières de penser, des comportements, de la communication et du travail. (http://www.oxfam.org.uk/about_us/diversity.htm)

CONTEXTE DES ONG AU ROYAUME UNI

En octobre 2003, le gouvernement du Royaume-Uni annonce son intention de créer une nouvelle commission (Commission for Equality and Human Rights -CEHR) fusionnant les commissions existantes : Racial Equality, Disability Rights and Equal Opportunities. Tout le secteur du travail (privé, public et non marchand) doit commencer à intégrer la politique de diversité en termes de politique de Ressources Humaines. Les ONG doivent bien-sûr s'adapter, mais elles sont aussi en questionnement sur les conséquences de la politique de "diversité" sur leurs programmes dans les PVD.

ARTICLE 2 DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME.

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

FEMMES ET ENFANTS

En 1996, Michael Edwards de Save the Children, utilise les arguments propres au GED pour plaider en faveur d'une institutionnalisation de la participation des enfants dans le développement. Il synthétise ses propos en passant par un tableau de comparaison. En effet, les parallèles sont beaucoup plus nombreux qu'on pourrait y penser aux premiers abords.

PARALLÈLES	DIFFÉRENCES
Invisibles dans les politiques de développement.	L'enfance est transitoire, non permanente.
Non (peu) repris dans les statistiques.	Le renforcement (empowerment) des enfants circonstancié par leur maturité et l'encadrement des parents.
Les politiques sont faites "dans leurs meilleurs intérêts" par d'autres.	La frontière entre l'adulte et l'enfant est moins claire qu'entre la femme et l'homme.
Socialement construit.	Nous avons tous été enfant.
Groupe social majoritaire traité comme un minorité.	Il est moins probable que des enfants puissent défendre leurs propres intérêts en l'absence d'un mouvement politique tel que celui des femmes.
Perçus comme non productifs.	
Souffrent d'oppression.	
Souffrent des conséquences des programmes d'ajustement structurels et d'austérité de manière disproportionnée.	
N'ont pas le droit à la participation dans la prise de décision.	
Leur invisibilité a des conséquences à court et à long termes.	

prétation qui favorise le droit individuel ou le droit collectif n'est pas résolue pour autant sur le terrain. Un groupe social jouissant d'une position forte pourrait faire davantage entendre ses droits par rapport aux autres.

Poser la question des diversités peut permettre aux praticiens du genre de mieux adresser les besoins spécifiques des femmes. Les femmes (comme les hommes) subissent différentes discriminations. Leurs intérêts spécifiques ne sont pas tous dus à leur sexospécificité, mais aussi à leur âge, appartenance ethnique, classe sociale, etc. L'intersectionnalité des analyses permettrait alors de prendre en compte le fait que les femmes vivent des réalités qui impliquent une constante négociation entre les besoins dus à leur genre et ceux dus à leur appartenance ethnique, par exemple. Il ne faut pas non plus considérer un obstacle ou problème comme relevant uniquement du genre lorsqu'il est subordonné à une considération de classe sociale ; inversement, ne pas passer à côté d'un problème dû au genre parce qu'il n'est pas rencontré par les femmes de la classe sociale dominante.

LES RISQUES OU LES DÉFIS POUR LE GED

Pour certaines féministes et praticien-iennes du GED, cette volonté d'approche plus globale est perçue comme une trahison : la crainte est qu'une approche trop large ne détourne l'attention portée aux femmes. Ensuite, il y a un risque, dans la pratique, d'établir un agenda des priorités, une sorte de hiérarchie des intérêts lorsqu'il s'agit de développer une politique ou un projet : les intérêts des femmes et des enfants d'abord ? Les autres ensuite ? L'inverse ? De là découle inévitablement une compétition pour les ressources disponibles.

Save The Children, est une des premières ONG à développer un cadre d'analyse, une méthode et des outils de prise en compte des diversités et du genre dans ses programmes qui sont basés sur une référence à la Convention relative aux Droits des enfants. Cette nouvelle démarche demande aussi de mettre au point de nouvelles compétences et expertises qui n'existent pas encore. Une étape cruciale sera de rassembler de manière systématique des données désagrégées non plus seulement par sexe, mais aussi selon l'âge, la classe sociale, langue, religion, etc.

Il suffit de s'en référer au dernier rapport du PNUD consacré aux diversités culturelles : les personnes handicapées n'apparaissent pas alors qu'elles représentent tout de même 10% de la population mondiale⁴ et sont surtout présentes dans les pays en voie de développement. Elles représentent un de ces groupes sociaux qui demeurent "invisibles" dans de nombreux programmes de développement alors qu'elles sont souvent parmi les plus démunies et privées de leurs droits, et, les femmes handicapées, le sont encore davantage.

Dans sa version française du moins, le terme "handicapés" n'a qu'une occurrence⁵. Et, de plus, on ne parle pas des personnes handicapées elle-mêmes, mais du fait que s'occuper de celles-ci, tout comme des personnes âgées et des malades, constituent des activités domestiques considérées comme non-marchandes.

LES OPPORTUNITÉS

Pour les praticien-nes et expert-es du genre, il s'agit de prendre part à la discussion, à cette approche stratégique et systématique. Plusieurs institutions s'y emploient ; il ne faudrait pas rater le coche...

Ce pourra être l'occasion de développer un meilleur suivi et une meilleure planification des actions et de capturer la dimension "interrelationnelle", les multiples formes de discrimination que les femmes expérimentent.

Les femmes seront peut-être moins perçues comme une groupe "spécial" aux intérêts spécifiques puisqu'il devient "normal" pour tous de défendre son (ses) identité(s) et de ne plus subir de discrimination qui s'y rapportent.

D'ici là, il faudra s'atteler à répondre à quelques questions importantes, qui sont autant de défis mis en exergue par Carol Miller :

1. Comment une analyse de la diversité peut-elle à la fois mettre en valeur les différences et mettre en lumière les rapports de forces et les inégalités découlant de ces différences ?
2. L'approche basée sur les Droits Humains elle-même vraiment le cadre approprié pour embrasser l'ampleur des diversités ?
3. Comment les organisations pourront-elles travailler ensemble, chacune avec leur groupe bénéficiaire spécifique, mais avec le but commun de combattre les discriminations ? Et cela sans tomber dans une hiérarchie des intérêts ou la mise en concurrence des groupes discriminés ?
4. Enfin, comment renforcer et adapter les outils et stratégies du genre pour une analyse intersectorielle entre les différentes formes de discrimination ? ■■■

³ RBA = Rights Based Approach. Développée par les Nations Unies, et plus particulièrement sous l'impulsion de Kofi Anan, l'approche basée sur les Droits Humains est devenue une référence pour élaborer les programmes de développement entre les Gouvernements, les agences des Nations Unies et les ONG partenaires sur le terrain.

⁴ Selon SHIA Solidarity, Human rights, Inclusion, Accessibility, une ONG suédoise spécialisée dans le soutien aux associations de personnes handicapées dans les PVD.

⁵ Rapport sur Développement humain 2004, p.268.

→ IDENTITÉS MASCULINES FACE À L'APPROCHE GENRE EN EQUATEUR

*Bolivar Castro Larreategui**

Depuis les années 60, les réflexions sur la place des femmes dans la société et leur rôle dans le développement ont permis d'ébranler et de remettre en cause les identités traditionnelles de genre. Celles-ci sont multiples car elles varient selon les périodes, les cultures, l'éducation, etc. et sont donc construites historiquement. Nous ne pouvons par conséquent pas considérer les femmes ou les hommes en bloc comme caractérisés par une seule identité. Pour compléter l'analyse des relations homme-femme, il est nécessaire d'aborder celle des identités masculines...

Personne ne peut nier que la plus grande part du désagréable gâteau de l'exclusion est servi aux femmes quelles que soient les couches sociales, les âges, les milieux de vie ou de travail... On est forcé d'admettre aussi que les hommes sont en grande partie responsables de cette iniquité.

De nombreux projets essaient de réduire les inégalités entre hommes et femmes, mais là encore l'emprise masculine exerce une influence néfaste sur les résultats obtenus. Beaucoup ne veulent pas que les femmes accèdent à des services ou à des compétences qui leur donneraient un rôle plus décisif au sein de la famille ou de la communauté; ils ne tiennent pas à concéder la moindre part de leur propre pouvoir.

Alors qu'ils veulent réduire l'exclusion et alléger l'oppression des femmes, des projets ne font en fait que les surcharger de responsabilités qui vont s'ajouter à ce que leur vie domestique leur impose souvent de facto. Certains ont malgré tout contribué à renforcer l'autonomie des femmes et leur participation dans la sphère publique. Mais, en même temps, elles sont devenues pour leurs propres familles et surtout pour leurs conjoints, un moyen d'accès aux services (surtout dans le cas du crédit) et aux produits des projets. On compte davantage sur elles et ceci les maintient soumises au vieux système de domination patriarcal sans ou presque sans aucun pouvoir de contrôle ou de décision. Ces projets n'auraient-ils pas amélioré leur impact s'ils avaient su motiver une participation des hommes, en leur faisant prendre conscience qu'ils font partie de la solution ?

INTROSPECTION

En Amérique Latine, dès le début des années 90, un mouvement d'hommes, sensibles à la situation d'iniquité et motivés par les questionnements apportés par l'approche genre dans l'exécution de projets de développement, décide d'entrer dans un processus d'introspection pour mieux comprendre leurs propres comportements, leurs propres identités.

Diverses organisations d'Amérique centrale (comme Cantera ou Coriac) ont alors fait d'importantes avancées sur ce sujet et proposent des outils méthodologiques d'éducation populaire ou des services destinés à renforcer les capacités des techniciens de projets sur les questions liées aux identités masculines. (Quel est le rôle d'un homme dans la société ? Comment apprend-on à être un homme ? Comment cela se traduit-il au

niveau de nos relations familiales ? Comment sont vécues les relations avec des femmes et d'autres hommes ?...)¹. Beaucoup d'autres, localisées plus au Sud, se sont inspirées de leur expérience et ont motivé des réflexions régulières.

En tant que technicien de projet au sein de l'ONG équatorienne SENDAS², j'ai eu l'occasion de participer, entre 2000 et 2002, à un groupe de réflexion sur le thème des identités masculines. Pour beaucoup des participants, exclusivement des animateurs de l'ONG, la tâche s'est avérée difficile, car l'introspection touche à notre intimité à un moment précis. Certains se sont sentis victimes de la société... et des femmes. Finalement, nous avons accepté l'impensable : nos souffrances et nos responsabilités. Nous avons partagé le défi d'assumer un rôle plus actif dans la lutte pour diminuer les écarts entre hommes et femmes, surtout dans la lutte contre la violence, vue comme la forme la plus primitive d'exercice du pouvoir masculin, qui a alimenté en grande partie les débats.

Dans un premier temps, nous avons préféré développer notre réflexion dans l'isolement, loin du regard de nos collègues femmes. Nous savions que nous devions éviter la confrontation avec elles pour ne pas décourager nos collègues hommes, déjà bloqués sur la thématique du genre à cause des discours radicaux et de la pression de certaines d'entre-elles, pour aboutir à l'élaboration d'outils méthodologiques. Actuellement, les échanges sont plus harmonieux.

Les organisations d'Amérique centrale proposent comme stratégie de travailler en groupes séparés, hommes d'un côté et femmes de l'autre. Les membres de chaque groupe ont la possibilité de se confronter à leur situation spécifique, avant qu'une discussion élargie les réunisse tous sexes confondus. Cette stratégie crée un espace de confiance et limite la confrontation et les éventuelles positions de victimisation-culpabilisation. Le but est alors de visualiser ensemble les raisons culturelles pour lesquelles nous vivons dans un système patriarcal, ainsi que les responsabilités de chacun et de chacune, et enfin les solutions.

LES POINTS SENSIBLES

Lors des débats du groupe "Identités masculines" de SENDAS, les thèmes qui ont attiré le plus d'attention sont la sexualité, l'affectivité, les relations de pouvoir.

En ce qui concerne la sexualité, le groupe a constaté le poids attribué socialement aux hommes, qui nous oblige à démontrer à tout moment notre virilité. Une virilité qui doit se manifester dans tous les domaines considérés comme masculins (c'est-à-dire et pour résumer : tout ce qui est contraire du féminin, ce qui renforce l'homophobie) ;

cette virilité qui nous pousse à sacrifier notre plaisir et nos émotions. Pour être perçus comme virils, nous sommes obligés en

* J'ai surtout une expérience en tant que gestionnaire de projets de développement en Equateur. Actuellement je collabore pour le Service projets de Volens. J'ai toujours le même intérêt qui me pousse à cordonner le groupe de " Identités masculines " de Sendas. Pour me contacter : bolivar.castro@volens.be

1 voir www.canteranicaragua.org et www.coriac.org.mx

2 Organisation qui travaille au sud de l'Equateur et reconnue pour son travail sur l'approche genre (www.sendas.org.ec).

quelque sorte de cultiver notre force, ce qui devrait nous rendre supérieurs aux autres, les hommes faibles inclus. C'est cette force qui nous permet de continuer à exercer le pouvoir. Le travail nous permet de démontrer l'efficacité de notre force : nous avons du mal à ne pas travailler, à rester au foyer, à rester à la charge de nos compagnes. Ceci diminue notre autorité sur nos enfants, nous fait perdre de la valeur à nos propres yeux, nous frustre et nous rend violents.

En général, nous n'arrêtons pas de nous plaindre de la limitation qui nous est imposée au moment d'exprimer nos sentiments et de vivre pleinement nos émotions. Ces normes nous empêchent de pleurer en public, soit par joie ou par tristesse ; nous impose une certaine dureté dans les relations avec notre entourage et surtout dans les relations avec nos enfants. Bien sûr, il ne nous est permis de pleurer que si on atteint un prix qui justifie la culture de notre force : on peut pleurer quand notre équipe de football gagne un match parce que c'est "le sport" d'hommes par excellence et qu'il magnifie donc la force masculine. C'est le terrain de jeu qui nous permet d'aller plus loin, où les hommes peuvent se toucher sans prendre le risque d'être considérés comme des homosexuels.

IMPACT SUR LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Au départ, dans l'esprit de la plupart des participants, l'objectif de l'exercice était de construire des concepts et de disposer d'outils d'animation afin de professionnaliser l'exécution des projets de développement³. Mais nous avons pu les entraîner dans une discussion plus individuelle, plus intime. Le processus a eu un certain impact sur une grande partie d'entre eux. Pour ne citer que quelques constats relevés auprès de certains participants :

- Ils se sentent mieux avec eux-mêmes, ils s'acceptent, ils se sont débarrassés du poids du contrôle social, ils savent réagir face aux critiques des autres sur le fait d'être devenus différents.
- Ils ont amélioré leur vie de couple ; un respect s'est installé envers leurs conjoints ; Ils se permettent de profiter de leur temps en famille, moins obligés de vivre dehors, plus capables d'exprimer leurs sentiments et affection. Ils sont des pères plus en harmonie entre leurs expériences et leurs rêves pour leurs enfants.
- Ils sont plus tolérants sur les différences avec leurs proches, ils acceptent que les autres n'ont pas nécessairement le mêmes envies ou préférences, y compris dans le domaine sexuel y compris.

Ces résultats individuels ont des répercussions très importantes au niveau de la vie sociale de ces hommes. Le contact avec les groupes bénéficiaires des actions s'est également modifié. La plupart de ces techniciens sont plus sensibles à la situation des femmes et disposés à en débattre avec les bénéficiaires des projets, à se poser en médiateur entre femmes et hommes bénéficiaires. On pourrait même affirmer que ces hommes n'ont plus besoin d'adapter leur discours à celui, systématique, des documents des projets ; ils se sentent plus personnellement concernés.

Ces résultats sont une démonstration de que si nous nous construisons en fonction des cultures, nous évoluons lorsque

celles-ci évoluent. L'apprentissage est un processus continu ; nous avons toujours la possibilité de réapprendre.

Il ne faudra pas perdre de vue l'évolution de ce processus d'introspection et de changement. Ces groupes de réflexion sont un moyen important pour lutter contre les iniquités de genre. Beaucoup d'hommes souhaitent accepter et enrichir leur vie émotionnelle, mais pour arriver à ça ils ont besoin du support d'autres hommes pour ne pas se sentir isolés dans une culture qui juge durement les contacts et l'affectivité entre hommes⁴. ■■

³ Nous n'avons pas élaboré d'outils méthodologiques, nous avons préféré étudier et adapter ceux déjà existants.

⁴ Seidler Victor (1987), Reason, desire and male sexuality.

chronique de livres

[RECHERCHE SUR LE THÈME DU TRIMESTRE]

Tous les documents avec une mention COTA (cote de rangement ou disponibilité) sont consultables au centre de documentation du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h (sauf le vendredi matin).

ON M'APPELLE À RÉGNER : MONDIALISATION, POUVOIRS ET RAPPORTS DE GENRE

FENNEKA REYSOO, CHRISTINE VERSCHUUR
 COLL. : LES COLLOQUES GENRE DE L'IUED
 DDC, BERNE, 2003, 258 P.
COTE : COTA : 118-REY-O

REGARDS DE FEMMES SUR LA GLOBALISATION : APPROCHES CRITIQUES

JEANNE BISILLIAT
 KARTHALA, PARIS, 2003, 316 P.
COTE : COTA : 118-BIS-R

PRACTISING GENDER ANALYSIS IN EDUCATION

FIONA LEACH
 OXFAM, OXFORD, UK, 2003, 162 P.
COTE : COTA : 118-LEA-P

GENRE, MONDIALISATION ET PAUVRETÉ

CHRISTINE VERSCHUUR, FENNEKE REYSOO
 L'HARMATTAN, PARIS, 2002, 256 P.
COTE : COTA : 118-VER-G

ECONOMIE MONDIALISÉE ET IDENTITÉ DE GENRE

IUED, GENÈVE, 2002, 228 P.
COTE : COTA : 118-IUE-E

EAU, GENRE ET DÉVELOPPEMENT : EXPÉRIENCES DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

D. ALLÉLY, O. DREVET-DABBOUS, J. ETIENNE
 GRET, PARIS, 2002, 110 P.
COTE : COTA : 118-ALL-E

GENRE, MONDIALISATION ET PAUVRETÉ

CHRISTINE VERSCHUUR, FENNEKE REYSOO
 L'HARMATTAN, PARIS, 2002, 255 P.
COTE : COTA : 118-VER-G

NOTE STRATÉGIQUE ÉGALITÉ DES DROITS ET DES CHANCES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

DGCI, BRUXELLES, 2002, 52 P.
COTE : COTA : 118-DGC-N

GUIDE DIMITRA FEMMES RURALES ET DÉVELOPPEMENT 2001 :

UN RÉPERTOIRE D'ONG, INSTITUTS DE RECHERCHE ET CENTRES D'INFORMATION EN AFRIQUE ET AU PROCHE-ORIENT

DIMITRA, BRUXELLES, 2001, 2 VOLUMES (887 P. ET 798 P.)
COTE : COTA : RÉPERTOIRE-118-DIM-G

GENDER AND DECISION MAKING : KENYA CASE STUDY

WORLD NEIGHBORS, NAIROBI, 2001, 24 P.
COTE : COTA : 118-WOR-G

ENGENDERING DEVELOPMENT : THROUGH GENDER EQUALITY IN RIGHTS, RESOURCES, AND VOICE

THE WORLD BANK, WASHINGTON, USA, 2001, 364 P.
COTE : COTA : 118-WOR-E

GENDER IN PRACTICE : DRAWING LESSONS FROM THE EXPERIENCES IN AFRICA, THE CARRIBBEAN AND THE PACIFIC

M. MACDONALD
 WIDE (WOMEN IN DEVELOPMENT EUROPE), BRUXELLES, 2001, 92 P.
COTE : COTA : 118-WID-G

LES FEMMES ET LE MARCHÉ : MANUEL D'ALPHABÉTISATION ÉCONOMIQUE

M. WILLIAMS, N. POUW, E. KAWANO
 WIDE (WOMEN IN DEVELOPMENT EUROPE), BRUXELLES, 2000, 71 P.
COTE : COTA : 118-WID-F

LE GENRE, UN OUTIL NÉCESSAIRE : INTRODUCTION À UNE PROBLÉMATIQUE

JEANNE BISILLIAT, CHRISTINE VERSCHUUR
 L'HARMATTAN, PARIS, 2000, 263 P.
COTE : COTA : 118-BIS-G

LE GENRE DANS LES ONG

CLAUDINE DRION, POUPELLE CHOQUE
 LE MONDE SELON LES FEMMES, BRUXELLES, 1999, 28 P.
COTE : COTA : 118-MSF-G

THE OXFAM GENDER TRAINING MANUAL

SUZANNE WILLIAMS, JANET SEED, ADELINA MWAU
 OXFAM, OXFORD, UK, 1999, 634 P.
COTE : COTA : 118-WIL-O

LE RÔLE ÉCONOMIQUE DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL : PROMOTION DES ACTIVITÉS RÉMUNÉRATRICES DE REVENUS

CTA, WAGENINGEN, PAYS-BAS, 1999, 84 P.
COTE : COTA : 118-CTA-P

LIGNES DIRECTRICES DU CAD POUR L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME ET LE RENFORCEMENT DU POUVOIR DES FEMMES DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

CAD, OCDE, PARIS, 1998, 43 P.
COTE : COTA : 118-CAD-L

THE MYTH OF COMMUNITY : GENDER ISSUES IN PARTICIPATORY DEVELOPMENT

IRENE GUIJT, MEERA KAUL SHAH
 IT PUBLICATIONS, LONDRES, 1998, 288 P.
COTE : COTA : 118-GUI-M

L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ AU SÉNÉGAL : LA TRANSFORMATION DES RAPPORTS DE POUVOIRS

FATOU SARR
 L'HARMATTAN, PARIS, 1998, 301 P.
COTE : COTA : 118-SAR-E

UN AUTRE GENRE S.V.P. ! : UN LIVRE-JEU SUR L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

CLARICE, CLAUDINE DRION, SOPHIE CHARLIER
 EDITIONS LUC PIRE, MONDE SELON LES FEMMES, BRUXELLES, 1998, 91 P.
COTE : COTA : 118-CHA-A

FACE AUX CHANGEMENTS : LES FEMMES DU SUD

SOUS LA DIRECTION DE JEANNE BISILLIAT
 L'HARMATTAN, PARIS, 1997, 367 P.
COTE : COTA : 118-BIS-F

CRÉATIVITÉ, FEMMES ET DÉVELOPPEMENT

YVONNE PREISWERK
 DDC, UNESCO, IUED, GENÈVE, 1997, 265 P.
COTE : COTA : 118-PRE-C

GENRE : CLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

FAO, ROME, 1997, 32 P.
COTE : COTA : 118-FAO-G

L'APPROCHE GENRE DANS LA GESTION DU CYCLE DU PROJET : INDICATIONS POUR LA GESTION DE PROJET

JULIANE OSTERHAUS, W. SALZER
 GTZ, ESCHBORN, ALLEMAGNE, 1996, 55 P.
COTE : COTA : 118-OST-A

FEMMES AFRICAINES ET POUVOIR : LES MARAÎCHÈRES DE KINSHASA

GERTRUDE MIANDA
 L'HARMATTAN, PARIS, 1996, 193 P.
COTE : COTA : 118-MIA-F

LE RÔLE DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT : PROBLÉMATIQUE DE GENRE. JOURNÉE D'ÉTUDE ET DE FORMATION - MAISON DES FEMMES, BRUXELLES, LE 12 JANVIER 1995

CLAIRE LELOUP, H. RYCKMANS
 LE MONDE SELON LES FEMMES, BRUXELLES, 1995, 48 P.
COTE : COTA : 118-LEL-R

DÉVELOPPEMENT AU MASCULIN/FÉMININ : LE GENRE, OUTIL D'UN NOUVEAU CONCEPT

ISABELLE JACQUET
 L'HARMATTAN, PARIS, 1995, 184 P.
COTE : COTA : 118-JAC-D

chronique de livres

QUAND LE DÉVELOPPEMENT S'INTÉRESSE AUX FEMMES : LE CAS DES PHILIPPINES

COLETTE SAINT-HILAIRE
L'HARMATTAN, PARIS, 1995, 270 P.
COTE : COTA : 118-SAI-Q

GENDER PLANNING AND DEVELOPMENT : THEORY, PRACTICE AND TRAINING

CAROLINE O. N. MOSER
ROUTLEDGE, NEW YORK, 1993, 285 P.
COTE : COTA : 118-MOS-G

EVALUATION THÉMATIQUE DE L'INTÉGRATION DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL : ÉVALUATION DE NEUF PROJETS FINANCÉS PAR LE FD AU BOTSWANA, BURKINA FASO, ...

BMB, TILBURG, 1991, 195 P.
COTE : COTA : 118-BMB-E

GUIDE MONDIAL DES TECHNIQUES ET OUTILS : CATALOGUE DES TECHNIQUES UTILISÉES PAR LES FEMMES DANS LE MONDE ENTIER

IT PUBLICATIONS - CENTRE DE LA TRIBUNE INTERNATIONALE DE LA FEMME, NEW YORK, USA, 1990, 156 P.
COTE : COTA : 118-CTI-G

GENRE, POUVOIR ET JUSTICE SOCIALE

CHRISTINE VERSCHUUR, FENNEKE REYSOO
L'HARMATTAN, PARIS, 2003, 283 P.

LES FEMMES DANS LA MONDIALISATION : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE GENRE

HÉLÈNE RYCKMANS
DGCI, BRUXELLES, 2001, 80 P. (BROCHURE)

GENRE ET ÉCONOMIE : UN PREMIER ÉCLAIRAGE

J. BISILLIAT, C. VERSCHUUR
L'HARMATTAN, PARIS, 2000

RAPPORTS DE GENRE ET QUESTION DE POPULATION II : GENRE, POPULATION ET DÉVELOPPEMENT

MICHEL BOZON, THÉRÈSE LOCOH
INED, PARIS, 2000, 196 P.

GENRE ET LE CYCLE DE PROJET : L'UTILISATION DES MÉTHODIQUES POUR L'INTÉGRATION DE L'ASPECT GENRE DANS LE CYCLE DU PROJET

L. CAUBERGS
ATOL, 2000

GENRE ET DÉVELOPPEMENT : DES PISTES À SUIVRE

ANNIE LABOURIE-RACAPE, THÉRÈSE LOCOH, CHRISTINE TICHIT
CEPED, PARIS, 1996

SITES INTERNET

L'ESSENTIEL DE CETTE LISTE DE SITES FIGURE SUR LE SITE DU PROJET

CITOYENNETÉ DES FEMMES, GENRE ET ÉGALITÉ DES CHANCES AU MAGHREB (WWW.MEDESPACFEMMES.NET). NOUS NOUS EN SOMMES SERVI POUR COMPLÉTER LA NÔTRE AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE L'IMED (INSTITUT MÉDITERRANÉEN : www.imednet.it). ELLE A ÉTÉ ÉTABLIE PAR FRANCESCA MALAGUTI ET PRÉSENTÉE EN PARTIE LORS DE LA TROISIÈME SESSION DE FORMATION TRANSNATIONALE SUR "IDENTITÉ ET CITOYENNETÉ DES JEUNES FEMMES MAGHRÉBINES: PRATIQUES DE COMMUNICATION, INFORMATION ET GESTION EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE EURO-MÉDITERRANÉENNE", TENUE À TUNIS, AMILCAR, DU 7 AU 11 AVRIL 2003.

1. ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET UNION EUROPÉENNE

UNITED NATIONS INTER-AGENCY NETWORK ON WOMEN AND GENDER EQUALITY
WOMEN WATCH : INFORMATION AND RESOURCES ON GENDER EQUALITY AND EMPOWERMENT OF WOMEN
<http://www.un.org/womenwatch/> (EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ARABE, ESPAGNOL)
INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE FORMATION DES NATIONS UNIES POUR LA PROMOTION DE LA FEMME (UN INSTRAW)
<http://www.un-instraw.org> (EN FRANÇAIS ET ANGLAIS)
UNIFEM - THE UNITED NATIONS DEVELOPMENT FUND FOR WOMEN
<http://www.unifem.org> (EN ANGLAIS)
ARAB WOMEN CONNECT - AWC
<http://www.arabwomenconnect.org/> (EN ANGLAIS ET ARABE)
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL -OIT
<http://www.ilo.org/public/french/gender.htm> (EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ESPAGNOL)
L'UNION EUROPÉENNE ET L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT
<http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/gender/>
ABOUT_GENDER_EN.HTM (EN ANGLAIS)
L'UNION EUROPÉENNE ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS L'UNION EUROPÉENNE
http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/index_fr.htm (EN FRANÇAIS ET ANGLAIS)

2. RESSOURCES DES FEMMES: BASES DE DONNÉES ON LINE

SIYANDA
<http://www.siyanda.org/> (EN ANGLAIS)
BRIDGE GENDER AND DEVELOPMENT
<http://www.ids.ac.uk/bridge/> (EN ANGLAIS)
INTERNATIONAL INFORMATION CENTRE AND ARCHIVES FOR THE WOMEN'S MOVEMENT - IIAV

MAPPING THE WORLD-BASE DE DONNÉES DES SERVICES ET DES RÉSEAUX D'INFORMATIONS SUR LES FEMMES
<http://www.iiav.nl/> (EN ANGLAIS)
DIANA: INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS DATABASE: WOMEN'S HUMAN RIGHTS RESOURCES
<http://www.law-lib.utoronto.ca/Diana> (EN ANGLAIS)
WOMEN IN DEVELOPMENT NETWORK - RÉSEAU FEMMES ET DÉVELOPPEMENT (WIDNET)
<http://www.focusintl.com/widnet.htm> (EN FRANÇAIS ET ANGLAIS)

3. LES RÉSEAUX MONDIAUX DES FEMMES ET LES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : DROITS DES FEMMES, DÉVELOPPEMENT, MÉDIAS ET PAIX

WOMEN'S RIGHTS NET
<http://www.whrnet.org/fr/index.php> (EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS)
L'ASSOCIATION DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT
<http://www.awid.org> (EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ESPAGNOL)
WEDO WOMEN'S ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT ORGANISATION
<http://www.wedo.org> (EN ANGLAIS)
WOMEN'S LEARNING PARTNERSHIP FOR RIGHTS, DEVELOPMENT, AND PEACE (WLP)
<http://www.learningpartnership.org> (EN ANGLAIS ET EN ARABE)
WOMEN'S GLOBAL NETWORK FOR REPRODUCTIVE RIGHTS
<http://www.wgnrr.org> (EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ESPAGNOL)
GLOBAL FUND FOR WOMEN/ LE FONDS MONDIAL POUR LES FEMMES
<http://www.globalfundforwomen.org> (EN FRANÇAIS, ARABE, ANGLAIS ET ESPAGNOL)
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FEMMES FRANCOPHONES
<http://www.francophonie.org/oing/aiff/index.html> (EN FRANÇAIS)
ÉGALITÉ MAINTENANT. LE RÉSEAU ACTION
http://www.equalitynow.org/french/about/about_fr.html (EN FRANÇAIS ET ANGLAIS)
FEMMES VIVANT SOUS LOIS MUSULMANES
<http://www.wluml.org> (EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ARABE)
THE INTERNATIONAL WOMEN'S TRIBUNE CENTRE (IWTC) - CONNECTING WOMEN GLOBALLY FOR SOCIAL CHANGE
<http://www.iwtc.org/> (EN ANGLAIS)
RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME -PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DANS LA RÉGION EURO-MÉDITERRANÉENNE -REMDH
<http://www.euromedrights.net/> (EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ARABE)
L'ORGANISATION MONDIALE CONTRE LA TORTURE (OMCT)
<http://www.omct.org/> (EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ESPAGNOL)

chronique de livres

AMNESTY INTERNATIONAL - ONG INTERNATIONALE
 CAMPAGNE MONDIALE : HALTE À LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES
<http://web.amnesty.org/actforwomen/index-fra>
 (EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL, ARABE)
 HUMAN RIGHTS WATCH- ONG INTERNATIONALE
<http://www.hrw.org/women/>
 (EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ARABE)
 INTERNATIONAL WOMENS' MEDIA FOUNDATION
<http://www.iwmf.org> (EN ANGLAIS)
 WOMEN ACTION
<http://www.womenaction.org/>
 (EN FRANÇAIS ET ANGLAIS)
 THE ASSOCIATION FOR PROGRESSIVE COMMUNICATION - APC WOMEN'S NETWORKING SUPPORT PROGRAMME WNSP
<http://www.apcwomen.org>
 (EN ANGLAIS ET ESPAGNOL)
 AMARC - ASSOCIATION MONDIALE DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES - PROGRAMME GENRE ET RÉSEAU INTERNATIONAL DES FEMMES (RIF) (WIN)
<http://amarc.org/amarc/fra/>
 (EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ESPAGNOL)
 LIGUE INTERNATIONALE DES FEMMES POUR LA PAIX ET LA LIBERTÉ
<http://www.wilpf.int.ch/> (EN ANGLAIS)
 PEACE WOMEN PROJECT.
<http://www.peacewomen.org/> (EN ANGLAIS)
 WOMEN WAGING PEACE
<http://www.womenwagingpeace.net/>
 (EN ANGLAIS)

4. PAYS ARABES

CAWTAR -CENTRE DE LA FEMME ARABE POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE
<http://www.cawtar.org.tn>
 (EN ANGLAIS ET ARABE)
 PROJET DE LIAISON ET D'INFORMATION SUR LE GENRE POUR LA RÉGION DU MACHREQ/MAGHREB
 MACMAG GLIP
<http://www.macmag-glip.org/>
 (EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ARABE)
 THE ARAB REGIONAL CENTER ON VIOLENCE AGAINST WOMEN - SISTERHOOD IS GLOBAL INSTITUTE / JORDAN (SIGI/J)
<http://www.amanjordan.org>
 (EN ANGLAIS ET ARABE)
 THE PERMANENT ARAB COURT TO RESIST VIOLENCE AGAINST WOMEN
<http://www.arabwomenscourt.org/>
 (EN ANGLAIS ET ARABE)
 JERUSALEM CENTRE FOR WOMEN - JCW
<http://www.j-c-w.org/home.htm>
 (EN ANGLAIS, ARABE ET ESPAGNOL)
 ORGANISATION FOR ALTERNATIVE DEVELOPEMENT AND GLOBAL JUSTICE (ODAG)- NISSWA AND DEVELOPMENT NETWORK (NAD)
<http://www.odag.org>
 (EN ANGLAIS ET ARABE)

5. AFRIQUE

LE CENTRE AFRICAIN DES FEMMES DANS LES MÉDIAS -CAFM
<http://www.awmc.com/index.fr.php>
 (EN FRANÇAIS ET ANGLAIS)
 THE AFRICAN CENTRE FOR WOMEN (ACW)
<http://www.un.org/Depts/eca/divis/acw/index.htm> (EN FRANÇAIS ET ANGLAIS)
 ASSOCIATION DES FEMMES AFRICAINES POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT -AFARD
<http://www.afard.org>
 (EN FRANÇAIS ET ANGLAIS)
 FAMAFRIQUE
<http://www.famafrique.org>
 (EN FRANÇAIS ET ANGLAIS)
 APC-FEMMES-AFRIQUE,
http://www.apcafricawomen.org/home_fr.htm
 (EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS)
 FEMNET : RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATIONS POUR LES FEMMES AFRICAINES
<http://www.femnet.or.ke/>
 (EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS)
 ENDA-SYNERGIE GENRE ET DÉVELOPPEMENT
<http://www.enda.sn/synfev/synfev.htm>
 (EN FRANÇAIS)
 AFRICAN WOMEN GLOBAL NETWORK (AWOGNET)
<http://www.osu.edu/org/awognet>
 (EN ANGLAIS)
 WOMEN IN LAW AND DEVELOPMENT IN AFRICA (WILDAF)
<http://www.wildaf.org.zw> (EN ANGLAIS)
 TAM TAM FEMMES
<http://www.tamtamfemme.org/>

6. ASIE

GENDER STUDIES OF SOUTHEAST ASIA
<http://globetrotter.berkeley.edu/GlobalGender/seasiapage.html> (EN ANGLAIS)
 ASIA PACIFIC GENDER EQUALITY NETWORK (APGEN)
<http://www.undp.org.ph/apgen/home1.htm>
 (EN ANGLAIS)
 GENDWAAR
<http://www.gendwaar.gen.in/> (EN ANGLAIS)
 ISIS INTERNATIONAL MANILA
http://www.isiswomen.org/onsite/knowhow/ict_gender.htm (EN ANGLAIS)
 CISCO LEARNING INSTITUTE
http://gender.ciscolearning.org/Strategies/Strategies_by_Region/Asia_Pacific/Index.html
 (EN ANGLAIS)
 PRGA
<http://www.prgaprogram.org/>
 INTERNATIONAL WOMAN'S RIGHTS ACTION WATCH – ASIA PACIFIC
<http://iwwrap-ap.org/>
 THE ASIA FOUNDATION
<http://www.asiafoundation.org/Women/overview.html>
 GLOBAL FUND FOR WOMAN
<http://www.globalfundforwomen.org/1work/programs/asia-pacific-forum.html>
 SIYANDA
<http://www.siyanda.org/index.htm>

WOMAN'S WORLD
<http://www.wworld.org/programs/regions/india.htm>

7. AMÉRIQUE LATINE

CLADEM
<http://www.eurosur.org/CLADEM/>
 LA RED DE MUJERES AFROLATINOAMERICANAS Y AFROCARIBENAS
<http://movimientos.org/mujerafro/>
 RED DE MUJERES PARA EL DESARROLLO
<http://www.redmujeres.org/>
 REMTE
<http://www.movimientos.org/remte/>
 WOMAN @ ALAI
<http://alainet.org/mujeres/>
 WOMAN IN DEVELOPEMENT
http://www.iadb.org/sds/wid/index_wid_e.htm
 COMISION INTERAMERICANA DE MUJERES
<http://www.oas.org/cim/defaults.htm>
 CATÉDRA
<http://www.catunescomujer.org/>

[NOUVELLES ACQUISITIONS]

Vous pouvez retrouver la liste complète des nouvelles acquisitions du centre de documentation sur notre site (<http://www.cota.be>) ou encore la recevoir par courrier électronique (sur demande bibliothèque@cota.be). Les ouvrages repris ci-dessous sont disponibles en consultation au centre de documentation. Si vous désirez acquérir un de ceux-ci, veuillez contacter le diffuseur indiqué.

O.N.G. ET HUMANITAIRE

JOHANNA SIMÉANT, PASCAL DAUVIN
 L'HARMATTAN, PARIS, 2004, 276 P.
RÉF. COTA : 111.3-SIM-O
 LES ACTEURS DONT IL EST QUESTION ICI SONT D'UNE PART DES PROTAGONISTES DE L'AIDE INTERNATIONALE (ONG HUMANITAIRES ET DE SOLIDARITÉ, AGENTS DU MINISTÈRE FRANÇAIS DE LA COOPÉRATION...), D'AUTRE PART DES ASSOCIATIONS ENVISAGES DE FAÇON PLUS GÉNÉRALE, EN TANT QU'ELLES REVENDIQUENT LE LABEL D'ONG, QU'ELLES TENTENT DE S'APPROPRIER CELUI D'ONG HUMANITAIRE, OU ENFIN QU'ELLES APPARTIENNENT À DES COALITIONS D'ONG.
 CE LIVRE SE CONCENTRE SUR LES REPRÉSENTATIONS QUE CES ACTEURS PROJettent DANS L'ESPACE PUBLIC. QUATRE ASPECTS SONT PARTICULIÈREMENT ÉTUDIÉS :

chronique de livres

- COMMENT LA PRISE DE PAROLE ET LE TÉMOIGNAGE HUMANITAIRE SE FABRIQUENT-ILS AU CONCRET?
 - LA REPRÉSENTATION DE LA VICTIME HUMANITAIRE EST-ELLE CONDAMNÉE AU MISÉRABILISME DU FAIT DES CONTRAINTES DE COLLECTE DE FONDS?
 - PARLER D'ENGAGEMENT AU LOIN VEUT-IL DIRE QUE LA FRONTIÈRE SOIT SI NETTE ENTRE "MILITANTS DÉSINTÉRESSÉS" ET SALARIÉS DES ADMINISTRATIONS D'AIDE?
 - QU'EN EST-IL DES RAPPORTS COMPLEXES QUE LES ONG ENTRETIENNENT AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, DES ENJEUX DE DÉFINITION DES ONG... ET DE L'HUMANITAIRE LUI-MÊME?
DIFFUSION : L'HARMATTAN – 5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE – 75005 PARIS
 – SITE : www.editions-harmattan.fr

HIPC DEBT RELIEF : MYTHS AND REALITY

JAN JOOST TEUNISSEN, AGE AKKERMAN
 FONDAD, LA HAYE, PAYS-BAS, 2004, 131 P.

RÉF. COTA : 114-TEU-H

L'INITIATIVE HIPC (HIGHLY INDEBTED POOR COUNTRIES) D'ALLÈGEMENT DE LA DETTE A ÉTÉ PRÉSENTÉE EN 1996 PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE AFIN DE RAMENER LES DETTES DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS À UN NIVEAU SOUTENABLE.

CETTE INITIATIVE RÉSOUDRA-T-ELLE FINALEMENT L'ENDETTEMENT AUQUEL CES PAYS FONT FACE DEPUIS LES ANNÉES 80 ? LA DETTE EXTERNE D'UN PAYS RESTERA-T-ELLE SOUTENABLE APRÈS L'ACCOMPLISSEMENT DU PROGRAMME HIPC ?

LE LIVRE PRÉSENTE UNE ANALYSE COMPLÈTE DES SUCCÈS ET ÉCHECS DE L'INITIATIVE HIPC ET FOURNIT UN ÉVENTAIL DE SUGGESTIONS DE CE QUI DOIT ENCORE ÊTRE FAIT TOUT EN PRÉCISANT QUE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE NE PEUT FOURNIR QU'UNE FRACTION DES FONDS EXIGÉS POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET ÉVITER DE NOUVELLES DETTES INSOUTENABLES.

LES AUTEURS ABORDENT ÉGALEMENT LA FAÇON DONT UNE VÉRITABLE RÉDUCTION DE LA DETTE POURRAIT CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DES PAYS PAUVRES EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.

DIFFUSION : FONDAD – NOORDEINDE 107A – 2514 GE THE HAGUE – PAYS-BAS

DICTIONNAIRE DE LA JUSTICE INTERNATIONALE, DE LA PAIX ET DU DÉVELOPPEMENT

JOSEPH BEMBA
 L'HARMATTAN, PARIS, 2004, 403 P.

RÉF. COTA : 110-BEM-D

CET OUVRAGE A POUR PRINCIPAL OBJET DE RASSEMBLER ET DE DÉFINIR, CONFORMÉMENT AUX TEXTES ET À

L'ÉTAT DU DROIT EN VIGUEUR, LES PRINCIPAUX TERMES ET EXPRESSIONS UTILISÉS DANS LE CADRE DE LA JUSTICE INTERNATIONALE. IL A POUR AMBITION DE RENDRE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE, PRATICIENS ET NON PRATICIENS DU DROIT, LE VOCABULAIRE PARFOIS "FERMÉ" DE LA JUSTICE INTERNATIONALE POUR UNE MEILLEUR COMPRÉHENSION DE SON ACTION ET DE SES ENJEUX.

AU-DELÀ DE LA JUSTICE INTERNATIONALE, LE DICTIONNAIRE CONCERNE LES NOTIONS DE PAIX ET DE DÉVELOPPEMENT ET LES TERMES CONNEXES TELS QUE DÉMOCRATIE, DROITS DE L'HOMME, ÉTAT DE DROIT, BONNE GOUVERNANCE QUI SONT INTERDÉPENDANTS, INDIVISIBLES ET INDISSOCIABLES DE LA NOTION DE JUSTICE INTERNATIONALE. AFIN DE FACILITER L'UTILISATION DE L'OUVRAGE, LES TERMES ET EXPRESSIONS RECENSÉS SONT PRÉSENTÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE ET ACCOMPAGNÉS DE LEURS SOURCES TEXTUELLES.

OUTRE LES DÉFINITIONS, LE PRÉSENT DICTIONNAIRE COMPORTE L'ÉNONCÉ DE QUELQUES ARTICLES, PRÉAMBULES ET EXTRAITS SIGNIFICATIFS DES TEXTES FONDAMENTAUX NATIONAUX, RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX.

DIFFUSION : L'HARMATTAN – 5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE – 75005 PARIS
 – SITE : www.editions-harmattan.fr

RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2004 : LA LIBERTÉ CULTURELLE DANS UN MONDE DIVERSIFIÉ

PNUD, ECONOMICA, NEW YORK, 2004, 285 P.



RÉF. COTA : 110-PNU-R

RÉPONDRE AUX REVENDICATIONS CROISSANTES DES INDIVIDUS POUR LEUR INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ, LE RESPECT DE LEUR APPARTENANCE ETHNIQUE, DE LEUR RELIGION ET DE LEUR LANGUE REQUIERT PLUS QUE DÉMOCRATIE ET CROISSANCE ÉQUITABLE. CELA NÉCESSITE AUSSI DES

POLITIQUES MULTICULTURELLES QUI RECONNAISSENT LES DIFFÉRENCES, ENCOURAGENT LA DIVERSITÉ ET FAVORISENT LES LIBERTÉS CULTURELLES, AFIN QUE CHACUN PUISSE AVOIR LE CHOIX DE PARLER SA LANGUE, DE PRATIQUER SA RELIGION ET DE PARTICIPER À L'ÉVOLUTION DE SA CULTURE - POUR QUE CHACUN SOIT LIBRE D'ÊTRE CE QU'IL SOUHAITE.

DIFFUSION : PNUD - PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT, BUREAU EUROPÉEN PALAIS DES NATIONS - 1211 GENÈVE 10 – SUISSE

LES MÉDIAS ET L'INTERNET EN AFRIQUE DE L'OUEST : LA PRESSE EN LIGNE ET LA CONNECTIVITÉ DES RADIOS COMMUNAUTAIRES

PHILIPPE JALLON, BABA THIAM, MARIE-LAURE DIGBEU
 INSTITUT PANOS AFRIQUE DE L'OUEST, DAKAR, 2004, 118 P.

RÉF. COTA : 163.6-JAL-M

CET OUVRAGE SE COMPOSE DE DEUX ÉTUDES SUR LES MÉDIAS D'AFRIQUE DE L'OUEST. LA PREMIÈRE, QUALITATIVE, SE PENCHE SUR LA PRESSE EN LIGNE. LA SECONDE, À LA FOIS QUALITATIVE ET QUANTITATIVE, ANALYSE LA CONNECTIVITÉ DES RADIOS COMMUNAUTAIRES. EN INITIANT CET ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNECTIVITÉ DES MÉDIAS EN AFRIQUE DE L'OUEST, L'INSTITUT PANOS AFRIQUE DE L'OUEST ESPÈRE SUSCITER LA RÉFLEXION ET LE DÉBAT, AU-DELÀ DES SOLUTIONS MONOLITHIQUES EN TERME D'ÉQUIPEMENT OU DE FORMATION. LES MÉDIAS S'INSCRIVENT DANS DES CONTEXTES PARTICULIERS ET S'ADRESSENT À DES AUDIENCES SPÉCIFIQUES. L'INSERTION DES NOUVEAUX OUTILS DANS LES PRATIQUES JOURNALISTIQUES QUOTIDIENNES DOIT DONC PARTIR DE L'EXISTANT, CE À QUOI INVITE CET OUVRAGE.

DIFFUSION : INSTITUT PANOS AFRIQUE DE L'OUEST – 6 RUE CALMETTE B.P. 21 132 – DAKAR-PONTY – SÉNÉGAL – SITE : www.panos-ao.org

L'INFORMATION : UN NOUVEAU TERRAIN DE COOPÉRATION ENTRE LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET L'UNION EUROPÉENNE

MARC R. GRAMBERGER, SANTIAGO HERRERO VILLA
 COMMISSION EUROPÉENNE, INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN, 2002, 163 P.

RÉF. COTA : 160-GRA-I

CETTE PUBLICATION EST BASÉE SUR LA TRANSCRIPTION DES ENREGISTREMENTS EFFECTUÉS LORS DE LA CONFÉRENCE QUI S'EST DÉROULÉE À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN DE FLORENCE DU 18 AU 20 NOVEMBRE 1999.

LE DOCUMENT SE COMPOSE DE CES DIFFÉRENTS CHAPITRES : 1 – DÉVELOPPEMENT, DROITS DE L'HOMME, L'UNION EUROPÉENNE ET LES ONG, 2 –

chronique de livres

ONG, DÉVELOPPEMENT ET OPINION PUBLIQUE, 3 – COOPÉRATION ENTRE LES ONG ET L'UNION EUROPÉENNE, 4 – LA PRESSE DES ONG ET LE TRAVAIL D'INFORMATION, 5 – ATELIER : L'ÉTHIQUE DE L'INFORMATION DANS LES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION, 6 – DÉBAT : L'INFORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT, 7 – LA NOUVELLE STRUCTURE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE POUR LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LA COOPÉRATION, 8 – LES SERVICES D'INFORMATION EXTÉRIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE, 9 – TABLE RONDE : LES ACTIVITÉS D'INFORMATION DES PLATES-FORMES ONG NATIONALES ET LA POSSIBILITÉ DE COOPÉRATION DE COOPÉRATION AVEC L'UNION EUROPÉENNE.

DIFFUSION : ROBERT SCHUMAN CENTRE FOR ADVANCED STUDIES – INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN – VIA DEI ROCCETTINI, 9 – 50016 SAN DOMENICO DI FIESOLE – ITALIE

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE : MANUEL À L'USAGE DES ONG ET DES INSTITUTS DE RECHERCHE AGRICOLE EN AFRIQUE

CTA, WAGENINGEN, PAYS-BAS, 2002, 160 P.



RÉF. COTA : 160-CTA-C

CE MANUEL A ÉTÉ CONÇU À L'INTENTION DES DIRIGEANTS DES ORGANISATIONS AGRICOLES AFRICAINES (INSTITUTS DE RECHERCHE, GROUPEMENTS PAYSANS, ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES, INSTITUTIONS DE FORMATION ET ORGANISMES DU SECTEUR PRIVÉ), POUR SERVIR DE GUIDE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION DU PUBLIC À LA FORMULATION DES POLITIQUES, À LA GESTION ET AU DÉVELOPPEMENT DES STRATÉGIES AGRICOLES. IL SERT ÉGALEMENT DE GUIDE ET DE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE AUX PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION TRAVAILLANT DANS CES ORGANISATIONS. EN PRENANT L'INITIATIVE D'UNE TELLE PUBLICATION, LE CTA A POUR OBJECTIF DE RENFORCER LES LIENS ENTRE INSTITUTIONS ET

DE PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITÉ DES EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LES ACTEURS DE TERRAIN PRÉSENTS DANS CES DOMAINES.

DIFFUSION : CTA – POSTBUS 380, 6700 AJ WAGENINGEN – PAYS-BAS – SITE : www.cta.nl

STEPS FOR THE FUTURE : 8 REGARDS SUR L'AFRIQUE AUSTRALE ET LE VIH/SIDA

FILMS POUR UN SEUL MONDE, BERNE, SUISSE, 2003, 197 MIN.



RÉF. COTA : 823.9-FIL-S

CE DVD PRÉSENTE HUIT FILMS ET UN RICHE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE QUI DÉVELOPPE UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE. IL PERMET AUX ENSEIGNANTS ET AUX ÉLÈVES D'ÉTABLIR DES LIENS ENTRE DES RÉALITÉS TRÈS ÉLOIGNÉES ET DE PORTER UN REGARD CRITIQUE SUR CERTAINS ENJEUX MONDIAUX. ISSUS D'UNE COLLECTION PLUS LARGE, STEPS FOR THE FUTURE, CES FILMS RÉALISÉS PAR DES CINÉASTES AFRICAINS DONNENT LA PAROLE AUX PERSONNES CONCERNÉES PAR LE VIH/SIDA, MALADIE INCURABLE. CHACUNE NOUS OFFRE SA MANIÈRE DE VIVRE CETTE RÉALITÉ QUI NOUS ÉCHAPPE. AVEC HUMOUR, SENSIBILITÉ ET ENGAGEMENT, ELLES REMETTENT EN QUESTION NOS IDÉES REÇUES SUR L'AFRIQUE ET LE SIDA.

DIFFUSION : FONDATION EDUCATION ET DÉVELOPPEMENT – AVENUE DE COUR, 1 – 1007 LAUSANNE – SUISSE

GUIDE DE FABRICATION D'UN DÉCORTIQUEUR À RIZ

PHILIPPE CARLIER, CÉDRIC VANHOOLANDT

ISF, BRUXELLES, 2003, 124 P.

RÉF. COTA : 528.3-CAR-G

CE MANUEL DE FABRICATION EST DESTINÉ À TOUS LES ATELIERS DU SUD QUI VOUDRAIENT METTRE EN PLACE LA PRODUCTION DE DÉCORTIQUEURS À RIZ À LA FOIS SIMPLES, ROBUSTES ET BON MARCHÉ. EN EFFET, LE DÉCORTIQUEUR DÉCRIT



DANS CE GUIDE A ÉTÉ DÉVELOPPER EN HAÏTI PAR LES ATELIERS-ÉCOLES DE CAMP PERRIN CE QUI LUI ASSURE D'ÊTRE ADAPTÉ AU CONTRAINTES DE LA PLUPART DES PAYS DONT L'ENVIRONNEMENT TECHNIQUE EST LIMITÉ, TANT EN CE QUI CONCERNE SE FABRICATION QUE SON UTILISATION. AVANT D'ABOUTIR À CE MODÈLE, DE NOMBREUX ESSAIS ONT ÉTÉ EFFECTUÉS SUR DIFFÉRENTS TYPES DE DÉCORTIQUEURS À RIZ ET DE NOMBREUSES SOLUTIONS TECHNIQUES ONT ÉTÉ ENVISAGÉES : CE MANUEL PERMETTRA À D'AUTRES ATELIERS D'ÉVITER DE SUIVRE LE MÊME PARCOURS ET DE REPRODUIRE LES MÊMES ERREURS.

DIFFUSION : INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES – AVENUE DU MARLY, 48 – 1120 BRUXELLES

DROITS DE CITOYENNETÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU MAGHREB : KIT DE FORMATION

DORRA MAHFOUDH DRAOUI

IMED, ROME, 2004, 197 P.

RÉF. COTA : 118-MAH-D

CET OUVRAGE RETRACE UNE EXPÉRIENCE DE FORMATION ENTRE FEMMES ENGAGÉES DANS LES ACTIONS DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS ET DE PLAIDOYER. C'EST UN PRODUIT DU PROJET QUI SYNTHÉTISE ET DÉVELOPPE SOUS UNE FORME PÉDAGOGIQUE LES ACTIVITÉS DE FORMATION.

IL A L'AMBITION D'ÊTRE UNE RESSOURCE POUR LES ANIMATRICES ET CADRES D'ASSOCIATION, SYNDICATS, FORMATRICES ET ANIMATRICES D'ONG, QUI MILITENT POUR LES DROITS DES FEMMES, LE DÉVELOPPEMENT ET LA DÉMOCRATIE DANS LE MAGHREB. IL EST CONÇU DE MANIÈRE À LEUR APPORTER DES IDÉES ET DES OUTILS DANS LEUR PRATIQUE QUOTIDIENNE, À FAIRE BÉNÉFICIER UN CERCLE PLUS LARGE DE FEMMES ET DE JEUNES DES ACQUIS DE LA FORMATION.

DIFFUSION : IMED – VIA DI S. TERESA, 23 – 00198 ROME – ITALIE – SITE : www.imednet.it

formations / événements

[FORMATIONS]

MASTER IN MICRO-FINANCE 2004/2005
ORGANISÉ PAR : STATE UNIVERSITY OF BERGAMO/GIORDANO DELL'AMORE FOUNDATION (MILAN), CISPI (ROME)
INFO : www.fgda.org, www.unibg.it, www.cispi.it

OCTOBER 4 TO 15 2004-08-25
GENDER MAINSTREAMING : FROM PROGRAMMATIC TO ORGANIZATIONAL TRANSFORMATION
CONTACT : MONETTE PACIA
EDUCATION AND TRAINING STRATEGIC TEAM
INTERNATIONAL INSTITUTE OF RURAL RECONSTRUCTION (IIRR), Y.C. YEN JAMES CENTER,
KM 39 AGUINALDO HIGHWAY, SILANG, CAVITE 4118, PHILIPPINES, TÉL : 63 46 4141 2417, FAX : 63 46 414 2420,
SITE : iirr.org

20 OCTOBRE – 7 DÉCEMBRE 2004,
LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE
STAGE DE FORMATION EN COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES POUR LA CONCEPTION, LA GESTION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT
CONTACT : AIDEP ASBL, 1 PLACE MONTESQUIEU, BTE 17, B- 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE,
TEL : 32 10 47 45 42, FAX : 32 10 47 29 52,
EMAIL : aidep@sped.ucl.ac.be

NOVEMBER 8 TO 26 2004
COMMUNITY-BASED INTEGRATED WATERSHED MANAGEMENT
CONTACT : MONETTE PACIA
EDUCATION AND TRAINING STRATEGIC TEAM
INTERNATIONAL INSTITUTE OF RURAL RECONSTRUCTION (IIRR), Y.C. YEN JAMES CENTER,
KM 39 AGUINALDO HIGHWAY, SILANG, CAVITE 4118, PHILIPPINES,
TÉL : 63 46 4141 2417, FAX : 63 46 414 2420, SITE : iirr.org

"APPRÉHENDER LES RELATIONS NORD SUD PAR LES MÉDIAS"

L'APRAD, POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, PROPOSE AUX PROFESSEURS DU SECONDAIRE DES JOURNÉES D'INITIATION À L'OUTIL PÉDAGOGIQUE CLICHÉS D'AILLEURS.

LE JEUDI 23/09, LE JEUDI 21/10, LE JEUDI 25/11, LE JEUDI 9/12.

INSCRIPTION POSSIBLE SUR LE SITE : www.aprad.org > ALLER SUR LE LIEN: JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

APRAD, RUE VAN ELEWYCK, 35, 1050 BRUXELLES, BELGIQUE, TEL: 02/646 68 16, CONTACT@APRAD.ORG, www.aprad.org

22 NOVEMBRE - 4 DÉCEMBRE 2004 EN ZONE NORD SOUDANAIENNE
28 FÉVRIER – 12 MARS 2005 EN ZONE SAHÉLIENNE
AGRICULTURE SYNERGIQUES ET EXPLOITATIONS FAMILIALES
FORMATION EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE BASÉE SUR LA PÉDAGOGIE DIOBASS, UNE ÉTUDE SYSTÉMIQUE DANS DEUX ZONES AGRO-ÉCOLOGIQUES DU BURKINA FASO, DES MODULES DE FORMATION ORGANISÉS AUTOURS DE TROIS THÈMES : LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, LA COMMUNICATION, LA RECHERCHE-ACTION PAYSANNE.
CONTACT : DIOBASS, ECOLOGIE ET SOCIÉTÉ, RUE LAURENT DELVAUX 13, 1400 NIVELLES, BELGIQUE, TÉL/FAX : 32 37 217 149, EMAIL : DIOBASS@TISCALI.BE; PLATEFORME DIOBASS DU BURKINA FASO, 09 BP 329 OUAGADOUGOU 09, BURKINA FASO, TÉL : 226 50 36 03 62, EMAIL : dio басс@cenatrin.bf

DU 18/04/2005 AU 15/07/2005
FORMATION DE PARTENAIRES À LA GESTION DU CYCLE DE PROJETS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE - APPEL À CANDIDATS
LA FORMATION S'ARTICULERA AUTOUR DE 6 MODULES PRINCIPAUX ET COMPORTERA DES SÉMINAIRES, DES ATELIERS ET DE NOMBREUSES ILLUSTRATIONS CONCRÈTES :
MODULE 1 - CONCEPT ET MÉTHODE : INTRODUCTION – 39 H
MODULE 2 - COURS FONDAMENTAUX ET VISITES TECHNIQUES – LE CONTEXTE DU PROJET : LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE – 87 H
MODULE 3 – MÉTHODOLOGIE : LA GESTION DU CYCLE DE PROJET – 132 H
MODULE 4 – LA GESTION DES MOYENS – 36 H
MODULE 5 – LA COMMUNICATION ET LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES – 69 H
MODULE 6 – CONCLUSION ET ÉVALUATIONS – 12 H
POUR PLUS D'INFORMATION : AIDE AU DÉVELOPPEMENT GEMBOUX – PASSAGE DES DÉPORTÉS, 2 - B 5030 GEMBOUX WWW.ONG-ADG.BE, TEL : 00 32 (0)81 62 25 75 - FAX : 00 32 (0)81 60.00.22 - EMAIL : adg@fsagx.ac.be

[EVÉNEMENTS]

9 OCTOBRE 2004, LIÈGE, BELGIQUE
JOURNÉE INTERNATIONALE DU CADTM : FM, BANQUE MONDIALE : 60 ANS, C'EST L'ÂGE DE LA RETRAITE !
INFORMATION : www.cadtm.org

13 OCTOBRE À LILLE ET 20 OCTOBRE 2004 À LOOS-EN-GOHEL

5ÈME ÉDITION DU FORUM DES OUTILS PÉDAGOGIQUES.
FORUM RÉGIONALE ASSOCIATIF DESTINÉ AUX ACTEURS DE L'ÉDUCATION ET DE L'ANIMATION. EXPOSITIONS, STANDS, DÉMONSTRATIONS, ÉCHANGES, ETC.
CONTACT : CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT
33 (0)3 21 28 17 28

9 AU 17 OCTOBRE 2004 À LONDRES
FORUM SOCIAL EUROPÉEN

www.fse-esf.org/fr/index_fr.html

20, 21 NOVEMBRE 2004 À LA BOURSE DU TRAVAIL DE ST DENIS (FRANCE – 93)
FORUM DU RÉSEAU-SOLIDARITÉ : LE COMMERCE INTERNATIONAL CONTRE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET LES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS ?

UN MOMENT D'ÉCHANGE, DE DÉBAT ET DE RÉFLEXION ENTRE LES SIGNATAIRES ET LES PARTENAIRES DU RÉSEAU EN PRÉSENCE DE REPRÉSENTANTS D'ONG ET DE SYNDICATS DU NORD, DE CHERCHEURS, DE JOURNALISTES.

CONTACT : RÉSEAU-SOLIDARITÉ, 10 QUAI DE RICHEMONT, 35000 RENNES, TÉL : 33 (0)2 99 30 60 53, WWW.PEUPLES-SOLIDAIRES/RESEAU-SOLIDARITE.ORG

29 OCTOBRE – 7 NOVEMBRE 2004,
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO
SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT (SIAO)

TÉL : 226 37 32 56, FAX : 226 37 32 60, EMAIL : SGP@SIAO.BF, SITE : www.siao.bf

14-19 DÉCEMBRE 2004, YAOUNDÉ, CAMEROUN
SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE, DE LA PÊCHE, DU BOIS ET DE L'ÉLEVAGE DU CONTINENT AFRICAIN
TÉL/FAX : 33 (0)3 22 49 61 88, EMAIL : siaeca@free.fr

L'UNIVERSITÉ DES ALTERNATIVES 2004, MODULE II - LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, ALIBI DES DÉCIDEURS ? LES 4 SÉANCES SE DÉROULERONT LES JEUDIS 30/09, 07/10, 14/10, 21/10 DE 18H À 20H30. 11.11.11 – NCOS - 11 RUE DE LA LINIÈRE, 1060 BRUXELLES - SALLE DU 5ÈME ÉTAGE.

JEUDI 30 SEPTEMBRE 2004 – 18H00-20H30 - DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION, QUELLE FONCTION REMPLIT LE DISCOURS SUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ? ALIBI À LA BONNE CONSCIENCE DE CEUX DONT LES INTÉRÊTS S'OPPOSENT À UN RÉEL CHANGEMENT ? DU POINT DE VUE DES DIRIGEANTS, EST-IL PRÉFÉRABLE DE FAIRE DISPARAÎTRE LA PAUVRETÉ, OU

formations / événements

DE LA GÉRER ? EXISTE-T-IL, DANS LE CHEF DES ETATS, UNE VOLONTÉ RÉELLE D'ÉRADIQUER LA PAUVRETÉ ?

JEUDI 7 OCTOBRE 2004 - 18H00-20H30 -

EXISTE-T-IL UNE VOLONTÉ, DANS LE CHEF DU GOUVERNEMENT BELGE, DE DÉCODER LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL MOUVANT DANS LEQUEL S'INSCRIVENT LEURS POLITIQUES AFIN DE REVISITER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ? QUEL DOIT ÊTRE LE RÔLE DE L'ÉTAT AU SUD ET AU NORD ?

JEUDI 14 OCTOBRE 2004 - 18H00-20H30 - FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ-

LE SUD, SEUL, N'EST PAS CONFRONTÉ AU PROBLÈME DE LA PAUVRETÉ ET DE SA LUTTE. LE NORD A ÉGALEMENT SON

LOT DE PAUVRES ET DIVERSES ASSOCIATIONS MÈNENT CE COMBAT DE LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ICI.

ASSOCIATIONS, QUI PARFOIS S'ENGAGENT AUSSI BIEN AU NORD QU'AU SUD. MAIS PEUT-ON S'OCCUPER DE LA MÊME FAÇON DE CE QUE L'ON APPELLE COMMUNÉMENT LES POPULATIONS DÉFAVORISÉES - ÉTANT ENTENDU QU'IL S'AGIT DES PAUVRES DU NORD- QUE DES POPULATIONS PAUVRES AU SUD ? LA PAUVRETÉ A-T-ELLE LA MÊME SIGNIFICATION AU NORD ET AU SUD ? QUEL SENS PEUT-ON DONNER À LA SOLIDARITÉ NORD-SUD DANS CE CADRE ?

JEUDI 21 OCTOBRE 2004 - 18H00-20H30- LES SYNDICATS ONT ÉGALEMENT UN RÔLE DE PREMIER PLAN À JOUER DANS

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ MAIS AUSSI DANS CELLE LIÉE AUX CAUSES DE LA PAUVRETÉ. QUELS SONT LES MÉCANISMES PRÉCONISÉS PAR LES SYNDICATS DANS CET ENGAGEMENT ? QUELLE EST LEUR POSITION FACE AUX DISCOURS DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ?

INSCRIPTIONS AU GRESEA: PAR FAX

02.219.64.86, TÉL.02.219.70.76,

MAIL GRESEA@SKYNET.BE,

OU SUR LE SITE www.gresea.be.

DROIT D'INSCRIPTION UNIQUE POUR LES 4 SÉANCES : 10,00 € À PAYER LORS DE LA PREMIÈRE SÉANCE. TOUTE INSCRIPTION DONNE DROIT À UNE FARDE DOCUMENTAIRE DE RÉFÉRENCE.

on nous informe

VIENT DE SORTIR DE PRESSE LE DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE "ALTERNATIVES SUD" LES OBSTACLES À "LA SANTÉ POUR TOUS"

POINTS DE VUE DU SUD

EDITIONS SYLLEPSE - CENTRE TRICONTINENTAL

VOL. XI (2004), N° 2 - 208 PAGES

L'idée selon laquelle l'accès aux soins de santé devrait être considéré comme une obligation publique à l'échelle de la planète reste à promouvoir.

VIENT DE PARAÎTRE : GENÈSE ET ENJEUX DES MIGRATIONS INTERNATIONALES. POINTS DE VUE DU SUD. (ALTERNATIVES SUD, VOL. XI, 2004, CETRI, N°1, 207 P.)

Face à la complexité, au Nord comme au Sud, des causes et des effets culturels, socio-économiques et politiques des déplacements de populations, leur gestion requiert de profonds changements de perspectives et la définition de politiques humaines et responsables. SOMMAIRE ET RÉSUMÉS SUR

WWW.CETRI.BE

POUR COMMANDER CES OUVRAGES OU OBTENIR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

CETRI, FRANÇOIS HOUTART, AVENUE STE GERTRUDE, B- 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE,

TEL : +32 10 48 95 60, FAX : +32 2 48 95 69, EMAIL : cetri@cetri.be.

ANNONCER LA COULEUR LANCE UNE NOUVELLE CAMPAGNE EN VUE DE SENSIBILISER LES JEUNES. LA DÉMOCRATIE C'EST PAS QUE DES MOTS ! (AU NORD COMME AU SUD)
Vous êtes éducateur ou animateur dans

une association qui travaille avec des publics jeunes, vous êtes enseignant ou travailleur social ou vous vous destinez à devenir tout cela... Et vous êtes intéressé à débattre avec les jeunes de la Démocratie et des Droits Humains sous l'angle des relations Nord-Sud?!

Nous vous proposons de septembre 2004 à juin 2005 :

- Un dossier pédagogique et des journées de formation.
- Un appel à projet, un site Internet, le parrainage/marrainage des projets par une personnalité reconnue pour son implication.
- Un partenariat avec un organe de presse permettant une autre mise en valeur du travail réalisé.
- Une journée nationale au cours de laquelle les jeunes auront l'occasion de présenter leur travail et d'interpeller le monde politique.

Nous organisons près de chez vous, à notre initiative ou à votre demande, des journées de formation à l'utilisation de nos outils de sensibilisation afin que vous puissiez les exploiter en toute autonomie avec votre public. Ces journées de formation sont gratuites. Les outils pédagogiques sont offerts. INFOS GÉNÉRALES AUPRÈS DE LA COORDINATION C/O CTB: ANNONCERLA-COULEUR@BTCCTB.ORG

ERIC TOUSSAINT, "LA FINANCE CONTRE LES PEUPLES. LA BOURSE OU LA VIE", 2ND ÉDITION, CADTM, 2004, 640 P., ISBN : 2-88053-02-6, 25 €
En une vingtaine de chapitres, "tout ce qu'il faut savoir" sur la mondialisation,

l'offensive néolibérale et la crise de la dette du Sud.

PASSEZ COMMANDE AU CADTM (www.cadtm.org)



NOUVELLE RUBRIQUE SUR LE SITE DU GRESEA : "TRIBUNE SUD"

Convaincu que le développement et l'émancipation des peuples est d'abord l'affaire de ces mêmes peuples et que leurs prises de position, réflexions et analyses sont aujourd'hui d'autant plus fécondes et politiquement lucides qu'elles émanent de ces pays de la Périphérie qu'on nomme tantôt tiers-monde, tantôt pays en développement, le GRESEA a décidé d'ouvrir sur son site une "fenêtre" sur ces écrits. Puisse-t-elle contribuer à transformer le monde, à en faire un lieu de vie juste et solidaire ! N'hésitez pas à nous signaler

on nous informe

ou à nous transmettre des textes tiers-mondistes susceptibles de figurer ici. Nous vous invitons à visiter notre nouvelle rubrique sur www.gresea.be, elle constitue une fenêtre sur le Sud, en construction permanente, et ce très largement grâce, espérons nous, à vos contributions !

REVUE DIALOGUE NOUVELLE VERSION

ADA a désormais pris l'option de centrer chaque numéro sur une thématique, une problématique spécifique en lien avec les objectifs poursuivis par l'association et les programmes mis en œuvre. Dans le dernier n° (33, juin 2004), "l'attrait, le piège de la micro-assurance : pourquoi les IMF devraient travailler avec les assureurs", "Micro-entreprise et gestion de la vulnérabilité en Afrique subsaharienne, passé et présent", "lignes directrices préliminaires en micro-assurance, destinés aux bailleurs de fonds", etc.

Pour s'abonner ou commander un n° : adainfo@microfinance.lu

APPUI AU DÉVELOPPEMENT AUTONOME ASBL, 15 BD. G.D. CHARLOTTE, L- 1331 LUXEMBOURG. TÉL : +35 2 4568681, FAX : 35 2 45686868.

OPÉRATION 11.11.11 DU 5 AU 14 NOVEMBRE 2004

LE DÉVELOPPEMENT EST UN DROIT ! DÉFENDONS-LE ! FINANÇONS-LE !
Cette année, c'est du 5 au 14 novembre que les rues de Bruxelles et de Wallonie s'animeront de la solidarité avec les pays du Sud. En vue de financer une soixantaine de programmes et de projets de développement en Afrique, en Amérique Latine et en Asie, des milliers de bénévoles s'activeront et se mobiliseront pour vendre des cartes de vœux, du cacao, des calendriers mais aussi des gommes ou encore des crayons de couleur.

Leur objectif ? Récupérer 2 millions d'euro pour le Tiers-monde ! Mais aussi défendre l'idée que les citoyens du Nord et du Sud doivent se soutenir pour défendre les droits élémentaires de tous. La santé, l'alimentation, l'éducation, le logement, la culture ou la paix sont reconnus comme des droits fondamentaux pour tous les peuples du monde. Mais la plupart des habitants du Sud de la planète en sont gravement privés.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :
CNCD-OPÉRATION 11.11.11, T 0800 / 30 111 FAX 02 / 250 12 63, CNCD@CNCD.BE, WWW.CNCD.BE

L'ASSOCIATION LA VOIX DES AUTRES A LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER LA MISE EN LIGNE DE SON NOUVEAU SITE INTERNET WWW.LAVOIXDESautres.COM

Notre objectif reste le même : soutenir les initiatives locales. Par cette originalité nous souhaitons proposer un humanitaire direct et sans intermédiaires. Chacun est responsable du projet qu'il choisit et dans lequel il s'implique. Notre site permet la présentation des projets de tout le monde.

Vous êtes une organisation ? Vous connaissez une association remarquable ? Vous avez un projet à partager ? Faites le savoir sur www.lavoixdesautres.com ! Pour cela, vous pouvez soit vous rendre directement sur www.lavoixdesautres.com (vérifiez que l'association n'est pas déjà présentée), soit nous faire parvenir les informations nécessaires, nous les présenterons par nous-mêmes.

Votre association n'est pas sur www.lavoixdesautres.com? Envoyez nous sa présentation ou une mise à jour, nous nous en occupons !

SYFIA DISPOSE D'UN STOCK DE PRÈS DE 900 PHOTOS, EN MAJORITÉ SUR LE QUOTIDIEN DE L'AFRIQUE.

Elles peuvent être utilisées indépendamment des articles que nous diffusons, après accord explicite avec vous. Rendez-vous sur le site www.syfia.info (dans la colonne de droite, photos). Un moteur de recherche permet le choix. Les images sont en basse résolution. Si l'une d'elles vous intéresse, il suffit de nous la demander avec la référence et nous la faisons parvenir en haute résolution.

IPAO : UN NOUVEAU COORDONNATEUR POUR LE DÉPARTEMENT RADIO

Johan Deflander a quitté l'Institut Panos Afrique de l'Ouest, et Dakar, le 16 juillet 2004. Il s'est envolé pour le Rwanda, où il animera un projet (de radio, bien sûr !) financé par la Coopération néerlandaise. Souleymane Niang, journaliste sénégalais, ancien directeur de la radio privée Wal Fadjiri, lui succède à son poste.

NOUVELLE ÉDITION DE DÉFIS SUD (N°62) : L'EUROPE ET LE SUD NE SONT D'ACCORD SUR RIEN !

L'UNION EUROPÉENNE ET LES ACP SONT-ILS DES FIANCÉS CONSENTANTS ?

Egalement dans ce numéro : un dossier consacré aux nouveaux mythes entourant la contribution des migrants au développement de leurs pays d'origine.

POUR PLUS D'INFORMATION :
PIERRE COOPMAN, RÉDACTEUR EN CHEF, pco@sosfaim.be



TOURISME ET DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Entre autres nouveautés pour la saison 2004-2005 : l'ouverture d'un 4ème "Village d'accueilTDS" au Burkina Faso à Boala en pays Mossi, l'extension sur le Sud Bénin du réseau des Villages d'accueilTDS, un partenariat pour le transport aérien avec "Point Afrique", la programmation de certains voyages au Burkina Faso sur les dates des plus grands événements culturels du pays (FESPACO, SIAO, Nuits atypiques de Koudougou, etc.)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
WWW.TOURISME-DEV-SOLIDAIRES.ORG
EN FRANCE : TOURISME ET DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRES, BP 46, 8 RUE PRION 30250 AUBAIS, TÉL : 04 66 80 41 42, FAX : 04 66 80 41 44,
EMAIL : contact@tourisme-dev-solidaires.org
AU BURKINA FASO : UNION NATIONALE DES VILLAGES D'ACCUEILTDS, 09 BP 239 OUAGADOUGOU 09,
TÉL/FAX (226) 5031 25 94, unva@lipinfor.bf



offres d'emploi

LOUVAIN DÉVELOPPEMENT RECHERCHE UN CHARGÉ (H/F) DE LA RECHERCHE DE FONDS ET DE LA COMMUNICATION EXTERNE.

Tâches : Recherche de mécénat entreprise, recherche de fonds auprès de fondations belges et internationales, organisation d'événements de notoriété et de récolte de fonds, promotion dans la presse régionale et nationale, création et organisation de mailings (recrutement et fidélisation), organisation et suivi d'opérations de " Direct Dialogue " (démarchage dans la rue

auprès du monde étudiant), mise en place d'une gestion rationnelle des fichiers donateurs, suivi et actualisation du site Web, promotion de la notoriété de l'organisation au sein de la Communauté Universitaire de Louvain. Profil : Parfaite maîtrise du français, bonne capacité rédactionnelle, bonne expression orale, bonne connaissance de l'anglais, intérêt pour la coopération au développement, autonomie et assurance, goût et Expérience de la vente, bonne connaissance des outils informatiques de base (base de données, traitement de texte, tableurs, Internet),

gradué(e) ou licencié(e) en communication/marketing, 3 à 4 ans d'expérience dans la vente et la communication, disposé(e) à voyager dans les pays en développement, permis de conduire. Conditions : contrat à durée indéterminée à temps plein, déplacements en Belgique et à l'étranger, rémunération liée au résultat.

CV, PHOTO ET LETTRE DE MOTIVATION À LOUVAIN DÉVELOPPEMENT, CHEMIN DE FLORIVAL, 1 À 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, TÉL. : 010/47.40.82, FAX : 010/47.33.93, MAIL : astenuit@louvaindev.ucl.ac.be

forum Echos du Cota

Depuis le 15 septembre, la rubrique des ECHOS DU COTA vous offre la possibilité de télécharger des questionnaires vous permettant de donner votre avis et de nous faire part de vos suggestions sur la revue (www.cota.be).

Il vous était déjà possible de nous contacter par courrier électronique (stephane.boulch@cota.be).

Pour compléter ce dispositif destiné à accroître et améliorer nos échanges avec vous, un forum ECHOS DU COTA est également mis à votre disposition afin de vous permettre de partager vos impressions et de les discuter avec la rédaction, les autres lecteurs et les membres des comités de suivi de la revue.

Nous espérons pouvoir ainsi mieux connaître vos besoins et nous tenir au plus près de vos souhaits concernant la forme de la revue, les dossiers traités et les choix thématiques que nous faisons, les personnes ressources ou des sources documentaires utiles.

Vous pouvez également vous servir de ce forum pour soumettre à l'avance vos propositions d'article ou de thèmes aux autres visiteurs, entamer des discussions sur les articles parus ou ceux que vous aimeriez voir publier dans nos pages ou sur les compléments en ligne offerts par le site.

Pour vous inciter à réagir et vous donner matière supplémentaire à vous exprimer, le forum vous permet de consulter les comptes rendu des comités de rédaction, les appréciations que des abonnés auront faites par courrier ou par questionnaire.

Trois espaces de discussion sont ouverts sur ce forum :

"Diverses appréciations des lecteurs" (réagissez aux commentaires des autres lecteurs)

"Comités de rédaction" (vos avis et suggestion concernant les décisions ou interrogations du comité de rédaction.

Impliquez-vous davantage dans la conception de la revue) "Thèmes à venir" (Proposez des thématiques et/ou exprimez vous sur la façon dont il conviendrait selon vous de la aborder)

Règles et fonctionnement

La modération est assurée par le responsable de la revue (stephane.boulch@cota.be).

La lecture des messages et la consultation des documents mis à disposition sont totalement libres. Par contre, si vous souhaitez à votre tour poster des messages ou des documents, vous devez vous inscrire. La démarche est très simple :

- rendez-vous dans la rubrique forum du site ;
- puis dans la section " register " afin d'y remplir le formulaire proposé ;
- accepter les conditions de participations et cliquer sur "submit" ;
- à chaque visite, votre nom et votre mot de passe vous seront demandés.

En espérant rapidement pouvoir dialoguer avec vous...